

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

2022

---

# POUVOIRS SUBSIDIANTS



## Réalisation

Esther Kouablan (Directrice), Malamine Fadiaba, Serdar Topalka, Abobakre Bouhjar (Coordinateur EP, Animateur-formateur), Nicha Mbuli (Juriste), JD Wakam (Chargé de communication), Nurten Kosova (Assistante sociale), Hélène Kouamé (Chargée de projets, Recherche de fonds), Catherine Harris, Riduan El Afaki (Documentaliste)

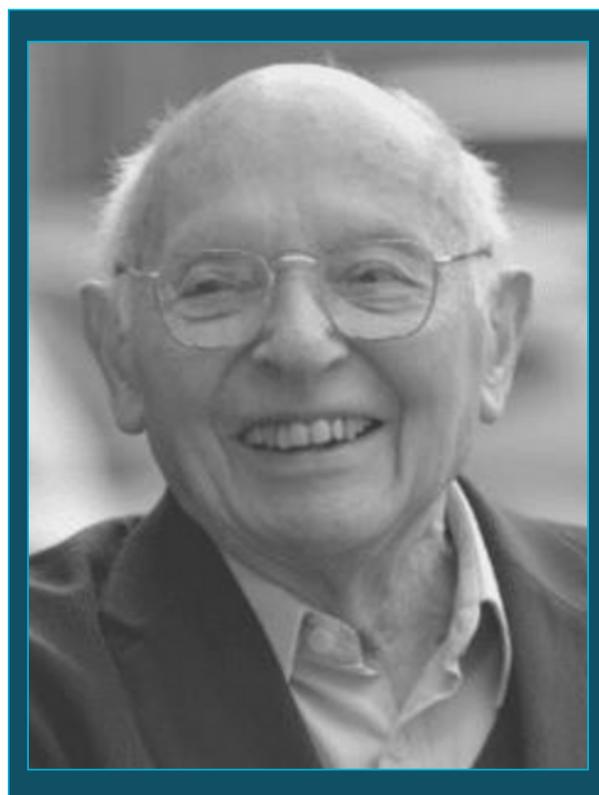
# ÉDITORIAL

## LA VIE ET L'ENGAGEMENT DE JEAN MARIE EN QUELQUES MOTS

*Né en 1923 dans la région de Charleroi, Jean Marie grandit dans une famille aimante. Il perd son père à l'âge d'11 ans mais il en hérite l'engagement chrétien démocrate.*

*Jean Marie entre dans la Compagnie de Jésus (et devient donc jésuite) en 1941, où il se consacrera d'abord aux études. Il deviendra doublement docteur, en philologie romane et en théologie. C'est donc tout naturellement qu'il se voit confier la responsabilité d'enseigner la théologie fondamentale d'abord à Louvain puis à l'Institut des Etudes théologiques (I.E.T.) à Bruxelles. Dans cette période de sa vie (années 1960), il accepte de devenir accompagnateur spirituel de divers personnes et groupes, animant notamment des retraites annuelles pour plusieurs congrégations religieuses féminines.*

*Il traduit des livres et il écrit des articles, d'abord surtout sur le plan théologique, puis de plus en plus comme citoyen engagé. Après un solide ouvrage sur une question qui restera toujours essentielle pour lui, « Réfugiés et nouvelles migrations » (éditions de l'I.E.T., 1993), évoquons l'excellent « Au cœur du monde » (livre de théologie de l'engagement social et civique paru en 2009 aux éditions Lumen Vitae) et le récent*



**HOMMAGE À JEAN MARIE FAUX SJ.**

**(1923-2022)**

---

« *Que penser de l'enseignement social de l'Eglise ?* » (éditions Fidélité, 2018), mais aussi de nombreux articles d'engagement social.

C'est en juillet 1977 que Jean Marie fonde, avec quelques confrères jésuites, la « communauté Avec » dont le nom fait référence, selon ses dires, à « la solidarité, l'engagement et la collaboration », une manière pour les jésuites de s'engager, tant intellectuellement que dans la militance, aux côtés de celles et ceux laissés-pour-compte. La communauté s'installe dans un quartier populaire de Schaerbeek et accouche du Centre (1980) qui lancera en cette même année une revue « *Evangile et justice* », rebaptisée en 2008 En Question.

Fin des années 1970, l'intellectuel Jean Marie entreprend également un parcours d'engagement dans des associations pluralistes et militantes : contre le populisme d'extrême droite du bourgmestre schaarbeekois Roger Nols, puis dans le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX), dont la fondatrice Yvonne Jospa dira qu'il était la plume (années 1980). Nombreux sont celles et ceux à l'avoir (re)connu dans des manifestations militantes aux côtés des personnes migrantes notamment.

*Sans jamais avoir été directeur, Jean Marie a été le fondateur, le nestor et le mentor du Centre Avec.*

*Il aura inspiré et noué une amitié profonde avec ses anciens et actuels collègues – mention toute particulière pour sœur Moira McDowall, première cheville ouvrière de l'association et amie de cœur – tout comme de nombreuses personnes de tous bords engagées pour un monde meilleur.*

*Après la période de la militance, viendra celle de la synthèse, des contributions plus discrètes et de l'accompagnement (années 2000) : au Centre Avec comme dans ses autres lieux d'engagement, Jean Marie participe intellectuellement, produit un nombre impressionnant d'analyses et de traductions et rend divers services.*

*Désormais établi à l'arrière du Collège St-Michel, le Centre Avec a peut-être perdu son insertion géo-spatiale en milieu populaire, il lui importe, avec Jean Marie, de rester ami de cœur des personnes exclues de la société et de construire des ponts au sein de la société civile entre femmes et hommes de bonne volonté.*

***Merci pour ton engagement au MRAX pour une société plus juste et plus humaine !***

---

# SOMMAIRE

## **1 . PRÉSENTATION DU MRAX .... 05**

**1.1 Objet Social ..... 06**

**1.2 Conseil d'Administration ..... 07**

**1.3 Organigramme ..... 08**

**1.4 Équipe ..... 09**

## **2 . SERVICES AUX PUBLICS .... 11**

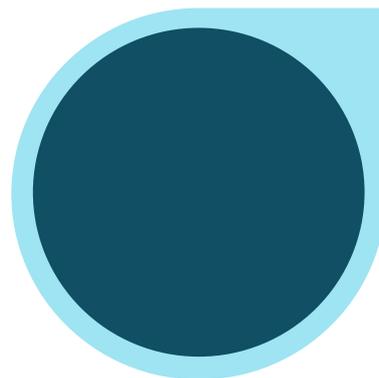
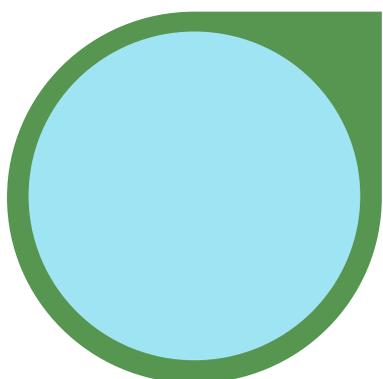
**2.1 Service Juridique ..... 12**

**2.2 Service Animation ..... 20**

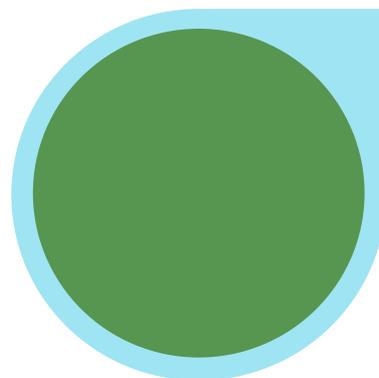
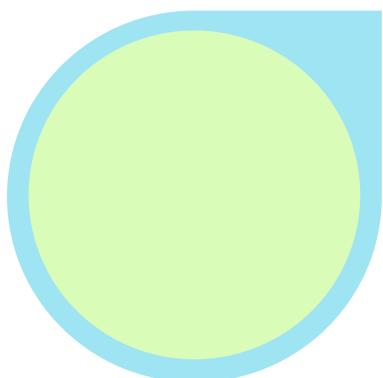
**2.3 Service Social ..... 36**

**2.4 Service Documentation ..... 42**

**2.4 Service Communication ..... 44**



# 01. PRÉSENTATION DU MRAX



---

# 1. L'OBJET SOCIAL DU MRAX

*“Le Mrax est une association qui lutte contre l’antisémitisme, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocides nazi à l’initiative d’une poignée de résistants juifs.*

*L’association a pour but la lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie. Elle appelle à l’union et à l’action l’ensemble de celles et ceux qui entendent s’opposer aux discriminations, aux haines, aux préjugés fondés sur la prétendue race, la nationalité, la langue, la culture, l’origine nationale ou ethnique, la couleur de peau, la confession ou les convictions philosophiques. Elle veut faire triompher l’amitié et la paix entre les peuples et promouvoir l’égalité et la fraternité entre les humains. Elle contribue à la défense de la mémoire des victimes de persécutions racistes, commises notamment lors d’un génocide.*

*Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle met en place toute action et tout service lui permettant de réaliser ses objectifs et d’atteindre ses buts.”*

---

## 2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Co-Présidents

- *Julie BENLAKHAL*
- *Maximin EMAGNA*
- *Vincent LURQUIN*

### Vice-Présidents

- *Renaud MAES*
- *Evariste Kentey PINI-PINI*

### Trésorier

- *Sampson Antonio KOKOU*

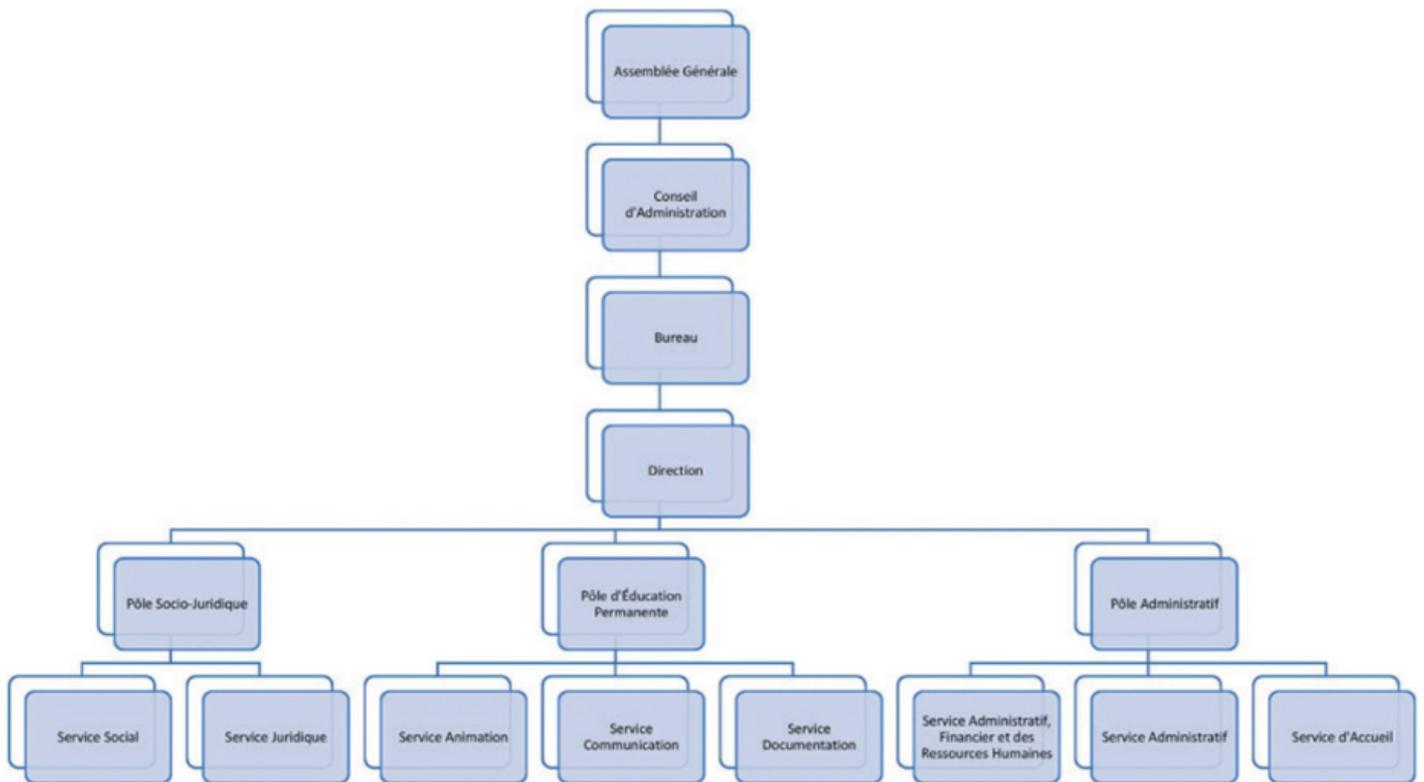
### Secrétaire

- *Honorine KUETE*

### Administrateur-trice-s

- *Rachid BEN SALAH*
- *Renaud MAES*
- *Nele SPAAS*
- *Yvette MAKILUTILA*
- *Nadia ACHBANY*
- *Cécile RUGIRA*
- *Martial DOUA*
- *Ibrahim AKROUH*
- *Carlos CRESPO*

# 3. ORGANIGRAMME



## 4. L'ÉQUIPE DU MRAX



**Esther KOUABLAN**

*Directrice du Mrax*



**Nicha MBULI**

*Juriste*



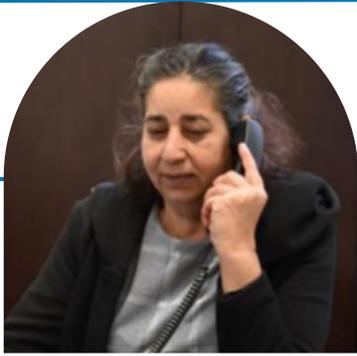
**Nurten KOSOVA**

*Assistante sociale*



**Hélène KOUAME**

*Animatrice-Formatrice  
Chargée de projets*



**Asiye ZORSU**

*Collaboratrice  
administrative*



**Ceren BAS**

*Coordinatrice Ressources  
Humaine et Comptabilité*



**Malamine FADIABA**

*Coordinateur Éducation  
Permanente Animateur-  
Formateur*



**Serdar TOPALKA**

*Animateur-Formateur*



**Riduan EL AFAKI**

*Documentaliste-  
Archiviste*



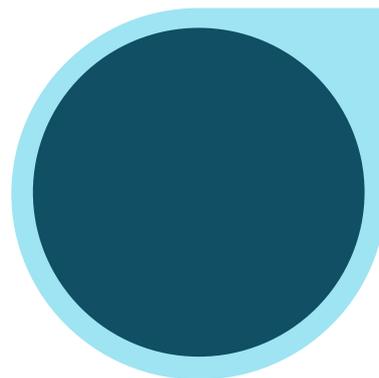
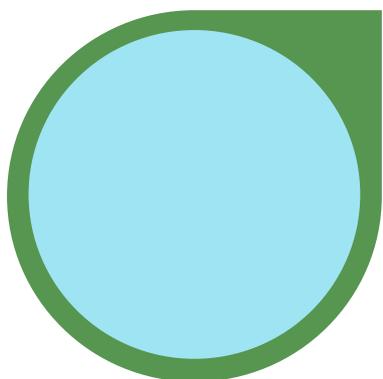
**Catherine HARRIS**

*Documentaliste-  
Archiviste*

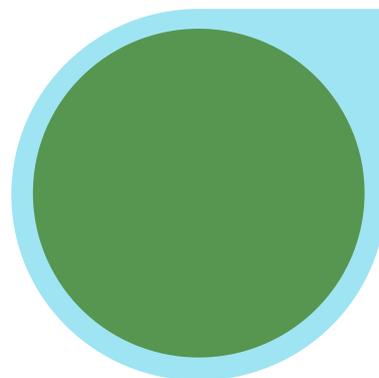
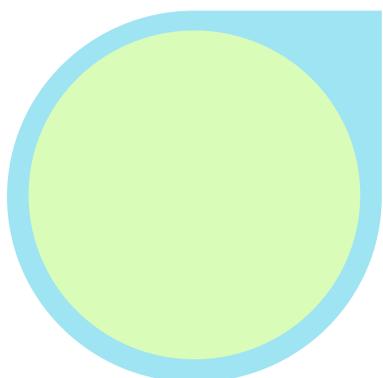


**JD WAKAM**

*Chargé de  
Communications*



## **02. SERVICES AUX PUBLICS**



---

# SERVICE JURIQUE- BUREAU DES PLAINTES



---

## 2.1 SERVICE JURIDIQUE

### Missions du service juridique

#### Présentation du service juridique – bureau des plaintes

Le service juridique du MRAX assure l'assistance aux personnes ayant vécu le racisme et/ou de la discrimination dans différents domaines de la société : accès/fournitures de biens et services, logement, emploi, espace public, relations de voisinage, enseignement, police et justice ou encore la protection sociale.

Pour rappel, eu égard à nos statuts, le service juridique n'est compétent que pour certains critères protégés de la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie (dite loi antiracisme) et de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (dite loi anti-discrimination), à savoir les critères de :

- la nationalité ;
- la prétendue « race » ;
- la couleur de la peau ;
- l'origine nationale ou ethnique ;
- la langue ;
- les convictions philosophiques ou religieuses.

Le service compte actuellement deux juristes dont la tâche consiste à traiter des signalements. En plus d'assurer les permanences de notre service de première ligne, nos juristes assurent également des formations ayant pour thématique le cadre juridique de la législation antidiscrimination. Nos permanents représentent également notre mouvement auprès de différentes plateformes.

Les consultations peuvent se faire dans nos locaux, par téléphone, par mail ou via notre page Facebook ; avec une préférence pour les consultations physiques. Le travail de première ligne des juristes se décline en deux étapes.

---

La première étape, qui souvent est celle du premier contact entre le MRAX et la personne concernée, consiste à l'écouter et à la mettre en confiance afin de libérer la parole. La détermination de la compétence du MRAX et la qualification juridique des faits interviennent dans une seconde étape qui, quant à elle, correspond au traitement de la plainte à proprement parler. Après cette seconde étape, les plaintes sont consignées dans une base de données qui reprend tous les signalements qu'ils relèvent ou non de notre compétence.

En cas d'incompétence du service juridique du MRAX, la personne concernée est redirigée vers un service qualifié, le plus souvent le Centre pour l'égalité des chances, devenu UNIA. Tel est le cas pour les critères protégés ne relevant pas de notre compétence (le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état civil, les convictions politiques, les convictions syndicales, l'état de santé, les caractéristiques physiques ou génétiques, la naissance, l'origine sociale) ou encore pour les dossiers en néerlandais. Certains dossiers sont également redirigés vers l'institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

De mémoire, environ 301 personnes ont eu recours au conseil de notre service juridique- Bureau des plaintes. En raison du vol de l'ordinateur contenant les données, nous ne disposons plus des détails chiffrés relatif à 252 signalements de l'année 2022. Seuls 49 signalements font l'objet d'une analyse détaillée dans le présent rapport.

### **Confusion des missions**

Dans les précédents rapports nous avons mis en lumière la confusion quant à nos prérogatives mais nous constatons que cette confusion persiste encore très souvent. Nous sommes « erronément » perçus par notre public comme investis de large pouvoir d'investigations au même titre que la police. Nous avons également soulevé les difficultés que cet amalgame engendrait dans l'accomplissement de notre travail. Les maîtres mots du travail quotidien de nos juristes étant l'écoute et le conseil, nos juristes s'assurent dès le premier contact que la personne a compris ce que nous pouvons faire ou pas pour elle afin qu'une relation de confiance puisse s'établir. Ce rappel de notre mission est primordial car il est l'occasion de mettre en lumière l'importance que revêt le recours à un service juridique comme le nôtre alors que, de plus en plus, les droits humains sont fragilisés.

---

Aussi, au-delà du soutien individuel dont bénéficie la personne ayant recours à nos services, sur le plan collectif, les signalements nous permettent de « quantifier » - même de manière relative - l'état des discriminations dans notre pays.

La réputation du MRAX dans le domaine du droit des étrangers n'est plus à rappeler. Cette réputation est acquise notamment grâce au travail de première ligne accompli par notre service social. Néanmoins, nous constatons depuis de nombreuses années que de plus en plus de personnes ont recours à notre service juridique pour nous soumettre des cas relevant exclusivement de la compétence du service social. S'il est vrai que nos services de premières lignes travaillent en collaboration étroite, il est de bonne augure de rappeler que les questions de droit étrangers « pures » doivent être soumis au service sociale.

S'il est vrai que dans certaines situations, cette thématique est traitée par notre service juridique, ce n'est que parce qu'une discrimination avérée ou alléguée peut se déduire de la situation relevant du droit des étrangers. Si ces demandes impactent fortement le travail de notre service, nous avons fait le choix de ne pas encoder ces demandes que nous renvoyons directement au service compétent.

### **Bilan du service juridique - bureau de plaintes en 2022**

Le week-end du 3 et 4 septembre 2022, les locaux nous MRAX ont été cambriolés. Les cambrioleurs ont dérobés des outils de travail de certains services, dont un des ordinateurs dans lequel se trouvait la base des données des signalements du service juridique. Par soucis de respect du RGPD, ces données n'étaient pas transférées dans le serveur commun. Nous ne disposons pour la rédaction du rapport d'activités 2022 que des données du dernier trimestre 2022.

Si notre service juridique a toujours souligné que les données chiffrées du service juridique devait être lues et comprises avec des pincettes, les chiffres repris ci-dessous doivent être pris avec plus de prudence.

### **Chiffres et tendances 2022**

**Du 6 septembre 2022 au 31 décembre 2022, 71** signalements ont été encodés dans la base de données de notre service juridique- Bureau des plaintes. Par signalement, on vise toutes les prises de contact avec le service juridique. Ce chiffre comprend les dossiers ouverts par le bureau des plaintes. Par dossier, il faut comprendre non seulement les signalements qui entraînent un contact physique, téléphonique ou par mail, entre l'auteur du signalement et le service juridique, mais en plus qui nécessitent une intervention du MRAX.

---

L'intervention du service peut prendre la forme d'un simple conseil ou d'une réorientation. En plus de ce type de signalements, d'autres parviennent au bureau des plaintes mais ne nécessitent pas une démarche de notre service juridique car soit le critère en jeu n'est pas lié à notre objet social, soit une intervention n'était pas opportune en raison principalement du fait que le dossier est en néerlandais. Bien que nous enregistrions ce signalement, nous invitons l'auteur dudit signalement à prendre contact avec d'autres instances compétentes en la matière. Il arrive également que pour certains signalements, l'auteur ne souhaite pas que les faits dénoncés donnent lieu à un quelconque suivi. Soulignons que certains signalements, après analyse des informations et documents transférés, n'impliquent pas une discrimination au sens légal du terme. Pour rappel, la discrimination est un **traitement différencié**, sur base de **l'un des critères protégés**, qui **ne peut être justifié**. En l'absence de la réunion de ces 3 éléments, on est face à une distinction.

Par conséquent, dans la mesure où les signalements correspondent à toute prise de contact avec le service juridique, sont repris dans ce chiffre, en plus des **dossiers racisme et discriminations (49)**, les **demandes d'information (5)**, **demandes d'avis/conseil (3)**, **les demandes d'interview (8)** et **la transmission d'information (7)**.

Nous constatons que, avant toute démarche auprès de sa hiérarchie, de la direction de l'école ou de porter plainte à la police, les personnes se renseignent de plus en plus sur leurs droits et demandent une analyse préalable avant d'entamer n'importe quelle démarche. Nous soulignons également que les personnes qui nous contactent sont de plus en plus au fait de leurs droits. La prise de contact avec notre service ne consistant qu'à un besoin de confirmer leur analyse.

## Bureau des plaintes

### [49 signalements](#)

Dans la présente section, ne seront analysés que les seuls signalements en lien avec la mission directe du service juridique, à savoir le traitement de plaintes pour racisme et discrimination. L'analyse se fera selon la nature du comportement, selon le domaine et, enfin, selon le fondement.

---

## Analyse des dossiers selon la nature

Par nature de l'acte, il faut entendre le comportement « incriminé ». Pour un même dossier, plusieurs comportements peuvent être relatés. Raison pour laquelle, on peut constater un différentiel entre le nombre total de dossiers et l'analyse des dossiers par nature.

A noter que la catégorie « autres » correspond à un comportement qui n'est pas repris dans l'une des rubriques spécifiques. Il peut s'agir de diffamation, de menaces, etc.

Les données du dernier trimestre 2022 démontrent encore fois que les « traitements différenciés sur base de l'un des critères protégés et qui ne peuvent pas être justifiés », à savoir les « **discriminations** », occupent la première place des dossiers suivi par le service (**17 dossiers**).

En deuxième position, on retrouve, pour cette année encore, **les discours de haine (9 dossiers)**. Par discours de haine, on entend « *toute forme d'expression qui répand ou justifie la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou toute forme de haine basée sur l'intolérance, y incite ou en fait l'apologie* ». Ces discours sont poursuivis, dans les législations belges de lutte contre le racisme et les discriminations, sous l'infraction « **incitation à la haine** ». Ces actes nous parviennent par envoi de capture d'écran par des citoyens.

Il faut distinguer cette forme d'expression haineuse, en ce compris verbale, des insultes/injures à caractère raciste. En effet, l'article 448 du Code pénal ne sanctionne ces propos que s'ils se matérialisent par des faits, des écrits, des images ou des emblèmes ; alors que les injures sous forme de paroles ne sont pénalement répréhensibles que si elles sont dirigées contre une personne dépositaire de l'autorité ou de la force publique, ou ayant un caractère public, en sa qualité ou en raison de ses fonctions<sup>4</sup>. Raison pour laquelle l'on retrouve une rubrique « **insultes racistes** » dans notre système d'encodage (**7 dossiers**).

Viennent, les actes d' « harcèlement » (**6 dossiers**), les « actes de violences » (**5 dossiers**) et la catégorie « autres » (**5 dossiers**).

---

## Analyse des dossiers selon le domaine

Le service juridique- bureau des plaintes intervient dans tous les domaines visés par les législations antiracisme et la discrimination antidiscrimination, à savoir l'emploi, l'enseignement, l'accès aux biens et services, médias et internet, société, justice et police, et, enfin, protection sociale.

Les données du dernier trimestre 2022 révèlent que l'emploi est le domaine pour lequel le plus de signalements ont été portés à la connaissance de notre service juridique (**21 dossiers**). Viennent ensuite les « réseaux sociaux » (**7 dossiers**). Les « relations entre particuliers » ont été scindées en deux rubriques. Ainsi, la rubrique « société » renvoie aux faits ayant eu lieu dans l'espace public et les conflits de voisinages (**5 dossiers**) et ceux survenus dans la sphère privée (**3 dossiers**). Il n'est pas rare que notre service juridique soit interpellé pour des faits relevant exclusivement de la sphère privée.

Il est donc important de rappeler que si les domaines de discrimination couverts par la loi sont très larges, les domaines relevant de la sphère strictement privée en sont exclus.

En 2022, **4 dossiers** étaient relatifs au domaine de l'« enseignement ». **3 dossiers** concernaient le domaine de la « police et de la justice ». Le même nombre de dossiers visés les rubriques « enseignement » et « l'accès et/ou la fourniture de biens et services » et concernait de cas de refus de location d'un logement. **Aucun dossier** pour la « protection sociale ».

## Analyse des dossiers selon le fondement

Pour rappel, le service juridique du MRAX n'est compétent que pour traiter des signalements ayant pour fondement les critères dits « raciaux », à savoir la prétendue « race », la couleur de peau, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, la langue. Il est également compétent pour traiter des discriminations fondées sur les convictions philosophiques ou religieuses.

De plus, la compétence territoriale du service se limite à la Belgique mais également à la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Wallonne. Ce rappel est des plus importants car un nombre important de signalements reçus par le service juridique ne répondent pas à ces exigences, de telle sorte que le service se révèle être incompetent, soit en raison du critère en cause, soit en raison du territoire concerné

---

Dans ce cas, l'auteur du signalement est redirigé vers l'institution nationale compétente, en Belgique, il s'agira d'UNIA ou de l'institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Pour les dossiers extraterritoriaux, nous recherchons les associations ou les institutions compétentes en matière de lutte contre le racisme et les discriminations dans le pays concerné.

Il faut encore ajouter que certains comportements signalés ne rentrent pas dans la définition légale de la discrimination (un traitement différencié fondé sur un des critères protégés et qui ne peut être justifié). Dans cette hypothèse, le service informe l'auteur de l'incompétence du service en vulgarisant la législation.

En ce qui concerne le fondement de la plainte, **11 dossiers** avaient pour fondement « islamophobie ». Il faut distinguer ces actes des actes ayant pour fondement « **anti-arabe** » qui, eux, ont été comptabilisés pour 3 dossiers.

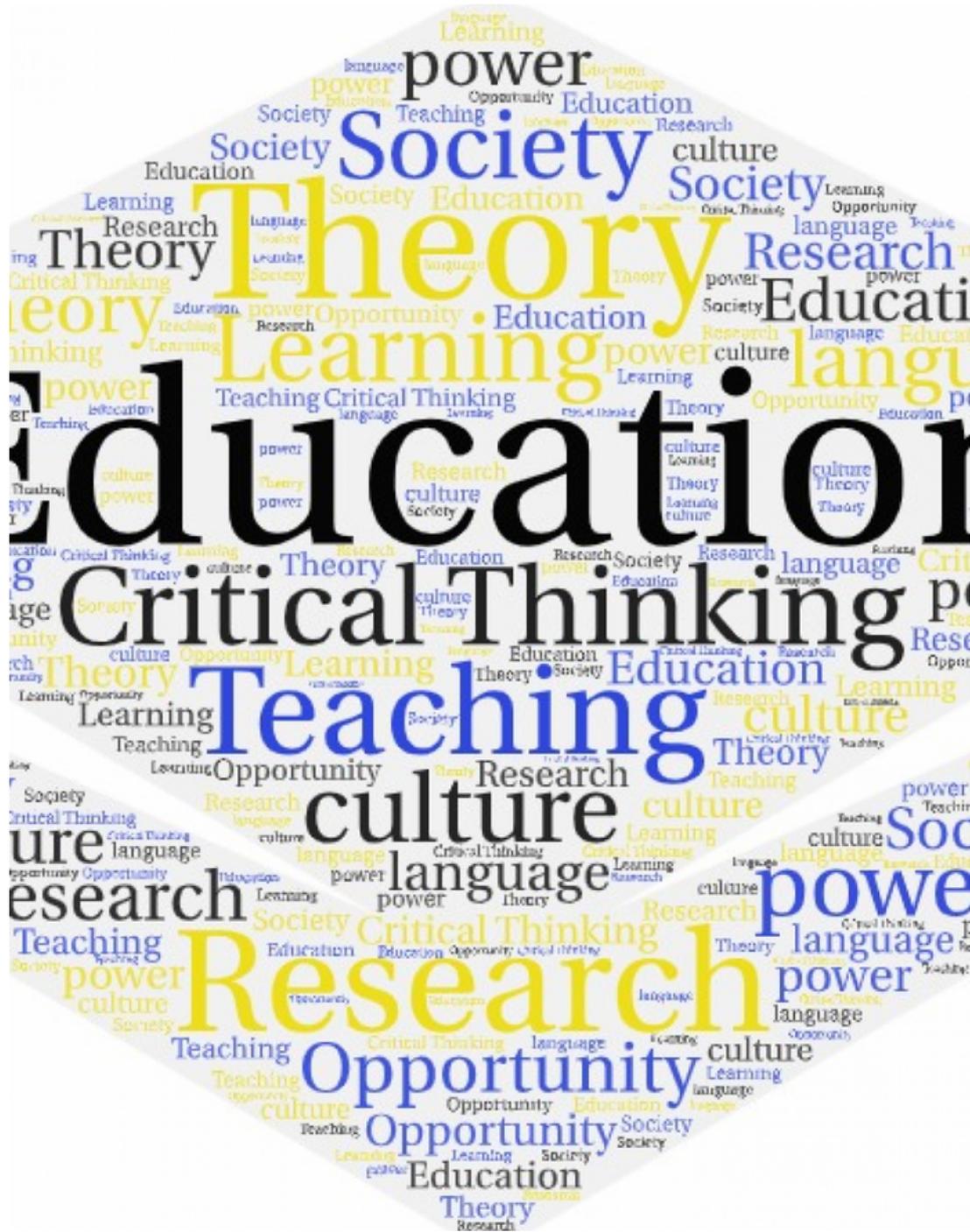
Les dossiers ayant pour fondement « **anti-noir** » occupent, quant à eux, la deuxième place des signalements avec **9 dossiers**. Viennent, ensuite, les actes « **xénophobes** » (**7 dossiers**), « **anti-migrant** » avec **5 dossiers**, « **anti-francophone** » (**2 dossiers**) principalement dans le domaine du logement et de l'emploi. Notons une diminution du nombre des signalements des actes « **anti-asiatique** » (**3 dossiers**).

Sous la rubrique « **autres fondements** » avec **4 dossiers**, sont regroupés les signalements dont le fondement n'est pas spécifiquement référencé. Il peut s'agir de l'origine nationale ou ethnique ou encore la nationalité.

Par ailleurs, concernant l'antisémitisme, le service juridique n'a eu à traiter que (**3 dossiers**).

.

# SERVICE ANIMATIONS/FORMATIONS ET ÉDUCATION PERMANENTE



Google image

---

## INTRODUCTION

*«Les priorités du MRAX : lutter contre toute forme d'exclusion. Et le faire en veillant toujours à analyser la situation et à comprendre le pourquoi des choses.»*

*(Yvonne JOSPA, première Présidente du MRAX, 1967.)*

Toutes nos réflexions et actions en Éducation Permanente comme en animations et formations reposent sur cette vision d'une des fondatrices de notre mouvement. Cette année, d'énormes efforts sont fournis pour la mise en place de cinq groupes de travail et pour le renforcement de nos Antennes Locales de Mons et de Liège. Cela nous permettra entre autres de mieux répondre à notre éventuelle reconnaissance de nouveaux axes programmatiques en 2024. Cela est une nécessité afin de mieux répondre à une lutte globale contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Avant tout, nous tenons à remercier par ce présent rapport, notre Directrice pour oreille attentive, l'ensemble des formateurs et animateurs de notre service, des stagiaires et des personnes ressources qui nous ont permis de mener à bien nos activités au cours de la difficile année 2022. Aux collègues des autres services pour leurs collaborations transversales dans une dynamique de groupe soutenue. Nos reconnaissances au Conseil d'Administration et particulièrement aux administrateurs Maximin EMAGNA, PINI PINI, et Vincent LURQUIN qui ont pour leur part eu à piloter un Groupe de Travail.

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie au sein du Mrax est un projet animé par des femmes et des hommes avec la volonté de mener des actions concrètes pour lutter contre toutes les formes de racisme pour le renforcement de la **diversité culturelle** et du **mieux vivre ensemble** dans une société multiculturelle. Il a fallu une mobilisation de militant(e)s conscient(e)s et organisé(e)s pour porter ce projet antiraciste, démocratique, pluraliste, revendicatif et populaire pour mieux faire face à ces fléaux dans notre pays.

C'est pourquoi, nous continuons à redoubler de vigilance et d'agir contre les préjugés, les haines, les propos, les comportements et actes à caractère raciste. Dans notre pays, l'extrême droite fascisant relève la tête et guette sa revanche avec des propagandistes racistes qui se manifestent tant sur les plans idéologique, politique et qu'économique.

Un nouvel antisémitisme en associant avec l'antisémitisme d'Hitler et de Vichy, sont entrain de raviver le virus du nationalisme chauvin un peu partout dans le corps de l'Europe. Un retour au monopole d'une mentalité et d'idées colonialistes se manifestent par des violences et des agressions à travers la Négrophobie, l'Islamophobie.

---

Ce sentiment d'ingérence est vécu comme humiliant par certains citoyens particulièrement d'origine étrangère ou migrante.

Face à la situation, la lutte contre le racisme exige divers moyens, des actions multiformes et multidimensionnelles. C'est pourquoi nous faisons de l'éducation des publics une priorité pour une transformation individuelle et collective de la société. Il faut aussi sévir envers les incorrigibles qui agissent intentionnellement. Comme le disait Gustave Le Bon, «*l'anarchie est partout quand la responsabilité n'est nulle part*». Nous faisons appel au sens de la responsabilité collectif. Lutter contre le racisme, c'est mener une croisade contre l'obscurantisme et l'extrémisme, et pour **l'égalité des chances** et de la **justice pour tous**.

## 1- ACTIVITES EN EDUCATION PERMANENTE

### 1.1 – Éducation antiraciste

L'éducation en général, l'éducation antiraciste en particulier est un moyen pour le Mrax, de donner aux adultes la possibilité de devenir des acteurs actifs de la lutte contre toutes formes de racisme pour une transformation qualitative des sociétés dans lesquelles ils vivent. Cela suppose une bonne compréhension des enjeux sociétaux et la lutte contre les préjugés négatifs véhiculés dans l'imaginaire collectif. Les propos, les comportements, attitudes et actes racistes sont des obstacles à notre mieux vivre ensemble.

Les activités du MRAX, à travers nos apprentissages sont donc des occasions de travailler à la prise en compte des valeurs, des attitudes, des comportements et des actes qui permettent aux individus d'apprendre à mieux vivre ensemble dans un monde qui se caractérise par la diversité et le pluralisme. C'est donc face à l'aggravation du racisme et à l'émergence de nouvelles formes de discrimination raciale, ainsi qu'à la diffusion d'idéologies racialistes que le Pôle d'Éducation Permanente entreprend des démarches en vue de renforcer notre capacité d'intervention par l'information scientifique, par la sensibilisation et la vulgarisation afin de combattre le racisme et les discriminations à caractère raciste. C'est pourquoi lors de nos interventions tant en animation qu'en formation, nous attirons les attentions sur des raccourcis, des simplifications et des catégorisations dangereuses de la réalité. L'éducation en tant que **pratique préventive** voir **curative d'attitude** et de **réflexions racistes et xénophobes**, fait partie des secteurs clés du Mrax depuis de nombreuses années. Lutter contre les discriminations racistes à travers l'éducation permanente, c'est aussi faire des **innovations pédagogiques nécessaires** pour une prise de conscience individuelle et collective pour une

---

transformation qualitative au sein de notre société. Nos activités dans les Groupes de Travail ont pour objectif de favoriser et de développer principalement chez nos membres et les différents publics adultes cibles, une démarche de co-construction qui amène les participants à échanger sur des thématiques liées à notre objet social pour :

- Une connaissance critique de la lutte contre le racisme et une prise de conscience des réalités sociales en pleine mutation.
- L'acquisition des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation du combat que nous menons contre le racisme et les discriminations qui y sont liées.
- Le renforcement des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.
- Une pratique de conscientisation et d'autonomisation pour faire de nous des acteurs de notre changement.

C'est pour nous une façon de travailler à développer des capacités de citoyenneté active et pour une pratique de renforcement de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

L'engagement du MRAX à travers les GT, s'inscrit dans cette démarche qui veut l'humain au centre de ses préoccupations pour plus de **justice sociale** et d'**égalité de chance pour tous**.

## 2 - Nos Groupes de Travail (GT)

- *Il faut noter avant tout que le cambriolage de nos locaux et les actes de vandalisme qui ont suivi, ont entraîné des pertes immenses de documents (livres, outils pédagogiques ...) particulièrement nos PV issus des Groupes de travail.*

Dans nos GT, le rôle des formateurs ou animateurs dans une formation pédagogique à l'éducation antiraciste telle que nous l'avons conçue est d'accompagner, d'aider, de baliser, de réguler et d'alimenter tout au long du processus la réflexion critique et des propositions constructives. Nous sommes considérés comme des personnes ressources, des conseillers. Nous ne sommes que des facilitateurs de la co-construction du savoir.

Les participants sont les véritables artisans de la construction du contenu de la formation, à partir de leurs connaissances et de leurs vécus. Les participants s'appuient avant tout sur les ressources du groupe pour faire ressortir la matière à travailler. Les groupes de travail mis en place sont des laboratoires et les moteurs de notre politique d'éducation permanente :

---

- **GT Massification / Édification (Coordonné par Maximin EMAGNA, Coprésident CA du Mrax)**

Cette année, en dehors de Bruxelles, ce GT s'est plus déployé à Mons et à Liège dans le cadre de la consolidation de notre initiative d'édification de nos Antennes Locales du MRAX.

Nos séances ont enregistré plusieurs participations avec des discussions centrées d'une part sur des questions relatives à la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble et d'autre part sur des problématiques de colonisation et décolonisation ainsi que sur ses effets pervers que sont l'aliénation et les rapports de domination.

- **Antenne Locale de Mons**

L'Antenne Locale de Mons, qui a des représentants élus au CA du Mrax, qui était un espace militant de discussions essentiellement entre afrodescendants (concept très polémique dans les rapports structurant la cohésion sociale à travers le passé colonial, la décolonisation des esprits et de la gestion citoyenne des espaces publics), a très vite évolué en se dotant des objectifs de luttres contre le racisme et autres discriminations à caractère raciste. Le Mrax y organise souvent des formations et animations pédagogiques, juridiques et sociales.

- **Antenne Locale de Liège**

Dans les deux Antennes Locales, les séances de travail des GT, ont été de véritables moments d'approfondissement des réflexions à la consolidation de nos acquis pour mieux renforcer notre ancrage sur le terrain et s'ouvrir à de nouveaux partenariats. Les participants étaient notamment des adultes et des personnes âgées, mais aussi des parents et acteurs de mouvements associatifs.

Notre approche pédagogique de co-construction a fait ses preuves et constitue une base pour la conscientisation, mais nous souhaiterions aller plus loin dans la conceptualisation vu les nouvelles problématiques soulevées dans nos débats. En cette année 2022, essentiellement quatre thématiques ont été déployées lors de nos animations et formations dans les écoles et associations :

---

- **Stéréotypes et préjugés : Origines, rôles et fonctions**

L'histoire des préjugés est aussi une histoire des dominations, celle des hommes sur les femmes, celles de maîtres sur les esclaves, celle des colonisateurs sur les colonisés. Rabaisser l'autre pour justifier une prétendue supériorité. Dans tous les cas, on se heurte à une méconnaissance, réelle ou savamment entretenue, voire à des constructions intellectuelles fallacieuses.

Il ne faut pas minimiser le danger : les préjugés sont des opinions si profondément ancrées et répandues qu'ils peuvent tuer à force de stigmatiser.

- **Racisme et discriminations (Antisémitisme, xénophobie, ...)**

Le racisme est un système d'oppression qui favorise nécessairement un groupe et défavorise les groupes qui ont été « racisés ». Notre génération ne l'a pas inventé. Nous en avons hérité. Toutefois, nous sommes responsables de le comprendre et de la changer en le combattant d'autant plus que depuis plusieurs années, nous assistons à une montée des manifestations flagrantes du racisme. Dans ce contexte, le Mrax en tant que mouvement de première ligne s'attèle sur le terrain à un travail de compréhension de ce qu'est le racisme et comment il opère en tant que système. C'est pourquoi en identifiant chaque forme de racisme, nous procédons au diagnostics afin de mieux en saisir les effets en mettant l'accent sur les mécaniques et les logiques racistes.

- **Migrations et diversités culturelles**

La Belgique est un exemple en Europe, de pays d'immigration. Différentes communautés venant de tous les horizons et de cultures diverses y cohabitent. Les mouvements migratoires ont façonné l'histoire de nos sociétés par des rencontres, des emprunts, des brassages et des conflits. Conscient de ces réalités, le Mrax aborde la thématique en promouvant des politiques de cohésion sociale et du mieux vivre ensemble dans le respect, le partage et la solidarité. C'est aussi dans ce cadre que nous abordons la thématique liée à l'Extrême droite avec ses discours anti migrants.

- **GT / Mrax-Info (Coordonné par Kentey E. Pini-Pini Nsasay, vice-président du Mrax)**

La communication étant au cœur de l'action du MRAX, il est important qu'elle occupe une place importante dans l'organisation et le fonctionnement de notre C.A.

---

Le GT/Mrax-Info va dès lors s'atteler à relancer et surtout à rénover notre communication en se servant au maximum des outils modernes notamment les MS. Une communication pour la visibilité du MRAX dans des actions visant la réduction des crimes xénophobes. Comme c'est indiqué sur le document reprenant les AP 2021-2023, différentes plateformes seront mises en œuvre pour développer et améliorer la communication du MRAX.

Au-delà d'informer, de sensibiliser ou de prendre position, il s'agira d'utiliser des outils informatiques modernes en rendant de plus en plus attrayants nos présentations grâce aux supports visuels et audio. Le public des RS étant jeune, formé et bien informé, il va s'agir pour nous de les toucher en priorité pour éviter que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des racistes de demain, y compris des racistes systémiques. Cela va nécessiter de saisir l'opportunité des RS et de diversifier les plateformes de communication: Facebook, site internet, Instagram, Twitter, LinkedIn, Tik-Tok, le plus possible, en diversifiant aussi les langues notamment le français, le néerlandais, l'anglais et l'arabe. C'est sur ces médias que MRAX Info new-look sera publié et diffusé. Les articles et les vidéos seront courts, clairs et interactifs, le but étant de faire participer le public-jeune au débat sur l'antiracisme pour la construction d'une société pluraliste, tolérante et harmonieuse; une société du 21ème siècle. Il y aura un comité de rédaction unique pour l'ensemble des supports médiatiques envisagés qui définira la ligne éditoriale du MRAX en matière de lutte anti-raciste et décoloniale. Il sera composé des permanent-e-s, des membres du CA et de ceux de l'AG. Sous la direction du GT, un comité d'experts externes, personnes et d'associations, sera mis en place en vue d'alimenter davantage nos productions communicationnelles.

## **Nos différents organes ou supports médiatiques**

### **MRAX Info**

Créer un espace sur le site du MRAX pour retrouver toutes les archives du MRAX Info. Les premiers numéros seront uniquement sous forme numérique. Une forme papier sera couplée à la forme numérique et éditée une fois que le MRAX aura réuni les moyens financiers de le faire et inviter des intervenant.e.s de l'extérieur (individus ou association) à produire des articles thématiques.

---

Solliciter des membres à initier avec les permanent-e-s des analyses thématiques sur les faits d'actualité. Vulgariser nos outils pédagogiques dans chaque numéro du MRAX info sous forme de lien numérique sur notre site et faire un encart régulier qui présente l'un des outils. Le partager en simultané sur nos réseaux sociaux. Annoncer les actions du MRAX et de ses partenaires dans chaque numéro.

### **Réseaux sociaux et site web**

Renforcer la visibilité du MRAX sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter) par une veille sur l'actualité et publier régulièrement du contenu en lien avec les missions du MRAX.

Continuer à centraliser en interne les informations à diffuser sur nos réseaux et travailler en équipe au contenu à diffuser via notre système de messagerie.

Créer des liens entre les différents réseaux et sites web. Créer un espace spécifique pour vulgariser nos outils sur le site et notre chaîne YouTube en construction.

Revaloriser les échanges avec notre public grâce à twitter en partageant et retweetant du contenu (de l'équipe, de nos membres, d'actualité).

Tenir à jour la section « outils pédagogiques » sur le site.

Tenir à jour l'agenda de nos activités sur notre site et nos réseaux sociaux.

### **Relations avec les médias**

Initier et renforcer notre travail de collaboration du MRAX avec les médias en les invitant à nos actions publiques et en les invitant à relayer nos cartes blanches, communiqués, analyses. Essayer d'offrir une attention plus particulière aux médias alternatifs ainsi qu'aux publications associatives et citoyennes qui restent un moyen de communication non négligeable.

Veiller à la large diffusion de nos interventions dans les médias et solliciter nos membres pour en faire le relais.

### **Conférence, cartes blanches, formations et catalogues d'outils pédagogiques**

Initier des conférences pour éclairer et débattre sur les thématiques de nos missions et des faits d'actualité avec notre public, nos membres et des experts, associatifs et universitaires.

Participer aux événements nationaux (1er mai, festival, ...) en créant de nouveaux outils à vulgariser.

---

Diffuser et vulgariser nos outils pédagogiques existants et à venir mis en place pour nos actions d'animation et d'information auprès de nos publics et de nos partenaires.

Création d'outils de sensibilisation sur le sujet de l'armement à diffuser durant la campagne (vidéo, infographies, graphiques...).

Renforcer la stratégie de diffusion de nos publications (outils pédagogiques, articles, dossier,...)

Création d'un livret juridique informatif qui listera les lois et les moyens de porter plainte quand on est victime de discrimination.

Systematiser le partage des outils pédagogiques à l'occasion des animations et formations, lors de nos évènements grand public.

Création à moyen ou long terme d'un centre de prêt qui servira à diffuser l'ensemble de nos outils pédagogiques, particulièrement notre pédagogie antiraciste.

Trouver de nouveaux partenaires en dehors du milieu de la lutte antiraciste pour sensibiliser sur notre lutte et communiquer sur nos outils de travail comme les outils pédagogiques, les permanences sociale et juridique.

Réévaluer le « Guide antiraciste » pour l'adapter aux nouvelles mutations du racisme et le diffuser largement.

## YouTube

Créer un compte YouTube MRAX pour y diffuser nos actions.

Se doter des outils multimédias nécessaires à la création et diffusion de vidéos en ligne.

Organiser des conférences et des débats sur notre chaîne animés par nos membres et sympathisants, ainsi que des experts sur les thématiques abordées. Diffuser nos outils d'animation.

Organiser des formations via YouTube à destination de nos membres et notre public. Diffuser les vidéos de nos actions.

Réaliser des vidéos de campagne sur nos thématiques et les diffuser via ce canal. Intégrer dans le descriptif de tous nos évènements sur YouTube les liens vers nos réseaux sociaux.

- 
- **GT /40 de la Loi Moureaux (Coordonné par Vincent LURQUIN Administrateur CA du Mrax est le coordinateur de ce GT**  
**Évaluation de la loi antiracisme et de la loi Antidiscrimination (1981 et 2021)**

Au moment où des discours et les agressions racistes et xénophobes dignes des pires moments voudraient se banaliser, au moment où la pire sottise s'exhibe volontiers dans une obscénité, le GT/40 ans de la Loi 81.01, dit La loi Philippe Moureaux, entame des réflexions pour faire le bilan de l'antiracisme juridique. Pouvons-nous parler des politiques dépassées, indifférentes ou complices, et sous l'œil bien veillant de certains médias? L'évolution diverse des populations mérite-t-elle de se doter de moyens afin de créer, de reconstruire par et pour elles-mêmes des espaces de vie de convivialité favorisant la cohésion sociale?

Depuis 1981, notre pays la Belgique s'est doté d'une Loi révolutionnaire, avec l'adoption de la Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie ; désormais quiconque, commettant une discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison des critères protégés, peut être puni d'emprisonnement et devoir payer une amende.

Le racisme devient un délit. Notre législation a également été étoffée par la Loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation de génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. Où en sommes-nous avec toutes ces mesures? Le parlement belge a déjà clairement exprimé sa volonté de mettre en œuvre les acquis de Durban et de les intégrer au dispositif dont nous disposons déjà en matière de lutte contre le racisme en demandant la mise sur pied d'un plan d'action national pluriannuel. Avec le temps, quel est aujourd'hui l'impact réel de notre arsenal juridique dans le domaine de la lutte contre le racisme dans notre pays. C'est également grâce à l'efficacité des lois que nous pourrions mesurer la volonté de notre état de renouveler et de renforcer nos efforts en vue d'éradiquer le racisme et la discrimination raciale.

En 2000, pour se mettre en conformité avec les directives européennes visant à lutter contre les discriminations, la Belgique a adopté deux ensembles législatifs, l'un luttant contre le racisme et la xénophobie, l'autre visant toutes les autres discriminations non raciales. La Loi du 10 MAI 2007 - Loi tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, est venue renforcer l'arsenal juridique existant.

De nos jours encore en 2022, le racisme évolue et continue de s'adapter au contexte. Et c'est en ces moments que nous constatons une augmentation de propos, comportements et actes racistes, la banalisation du racisme, de libération de parole raciste, de nombreuses et multiformes agressions et de violences racistes dans notre espace public.

---

C'est pourquoi le Mrax plaide pour l'adoption de nouvelles mesures :

- Pour plus de vulgarisation et au durcissement des lois existantes.
- Information, sensibilisation et vulgarisation dans les établissements scolaires en mettant l'accent sur la déconstruction de certaines représentations négatives que nous avons de l' « Autre ».
- La formation des acteurs antiracistes à la pédagogie antiraciste que propose le Mrax.
- Renforcement des capacités institutionnelles du Mrax en tant qu'association pionnière qui doit continuer à jouer son rôle d'avant-garde dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et pour l'amitié entre les peuples.
- La mise en place tout comme le Serment d'Hippocrate, le Serment de Jospa (serment antiraciste) dès la fin de la formation de tout citoyen (par exemple en jurant sur l'honneur).
- Le décloisonnement des luttes antiracistes, car les causes des discriminations se croisent, sont toujours plus complexes et moins épidermiques qu'on ne veut bien les voir. La lutte contre toutes formes de racisme ne peut trouver sa cohérence que si elle s'articule dans un mouvement général contre toutes les formes de xénophobie, pour les droits de tous: étrangers, homosexuels, demandeurs d'asiles, ... La liste n'est pas exhaustive et les possibles alliances infinies.
- GT/Racisme et Antiracisme (Coordinateur par Serdar TOPALKA animateur :formateur au Mrax)
- L'enjeu dans ce groupe n'était pas tant de s'arrêter aux affects de haine, même s'il faut pouvoir identifier, que d'interroger les ordres sociaux qui aboutissent au rejet, ainsi que les limites des concepts et des constructions sociales qui s'en suivent. En effet, le concept de race suppose l'existence de groupes présentant certains caractères physiques analogues, qui se transmettent en vertu des lois de l'hérédité. Or scientifiquement parlant, il n'existe pas de races humaines pures; il n'existe qu'une seule race humaine qui évoluent selon les conditions de l'environnement. Le mélange entre les peuples s'est accompli dès la préhistoire la plus reculée.
- L'existence, dans l'Europe préhistorique, d'hommes de type négroïde et mongoloïde vient fournir une autre preuve du fait que les populations les plus anciennes du continent sont le produit d'une hybridation millénaire.
- Aussi, la théorie de l'évolution formulée par Darwin (on lui fait dire beaucoup d'inepties) a été du pain béni pour les premiers idéologues racistes. Il n'est pas juste d'attribuer à Darwin la paternité de cette théorie haineuse et inhumaine.

- 
- La doctrine raciste elle-même se révèle plus dangereuse encore lorsqu'elle fait porter le problème non plus sur les groupes «ethniques» distincts mais sur différentes classes au sein du même groupe.

Les biologistes s'accordent à penser qu'il n'existe pas de coupure naturelle entre les prétendues races humaines. Si nous étudions statistiquement la variation humaine, il est impossible scientifiquement parlant de répartir l'humanité en catégorie rigoureusement distinctes: les unités qu'on peut repérer se chevauchent et forment un continuum. A ce jour, au stade de nos connaissances, la paléontologie a établi avec certitude que toutes les races dites humaines actuelles proviennent d'une souche unique africaine.

A plusieurs reprises les participants dans les Groupes de Travail sont revenus lors des débats sur l'antisémitisme et la xénophobie. Les militants du Mrax accordent une attention particulière aux nouvelles formes d'agressions antisémites, islamophobes, anti migrants et sur les violences policières.

- **GT / Colonisation /Désaliénation (Racisme colonial) - Coordonné par Malamine FADIABA coordinateur EP/Mrax**

Il faut l'avouer, toutes les formes de racisme se valent, en effet, le racisme s'appuie sur une «doctrine», sur des circonstances historiques particulières ou, tout simplement sur des hargnes viscérales, la haine et le rejet de l'autre. Pourtant, il faut bien reconnaître que l'on assiste çà et là dans des pays nostalgiquement penchés sur ce que furent leurs empires coloniaux, aujourd'hui disloqués, à une espèce de racisme résiduel, séquelle, peut-être, d'un complexe peu durable, d'un complexe de supériorité impérialiste, que n'a pu qu'aigrir le sentiment de frustration né de la décolonisation. L'immense déflagration que fut l'émancipation des peuples d'Afrique n'a pas fini de résonner dans la conscience des anciens maîtres comme un avertissement, une contestation aux conséquences imprévisibles. Nous pouvons citer par exemple des débats agités dits des «afrodescendants» sur le Congo ex-colonies de la Belgique dans un contexte néocolonial.

Tout cela n'est que déguisement, masques, et faux-semblants d'un racisme colonial empêtré dans les méandres de combats d'arrière-garde.

### **3 - Encadrement de stagiaires**

La prise en charge de dizaines de stagiaires et des conventions de stages avec les écoles et autres structures de formations universitaires n'a pas du tout été facile en cette année à cause de la pandémie et du fait du télétravail.

---

## II - ACTIVITES EN ANIMATIONS ET FORMATIONS

Lors de nos animations et formations antiracistes plusieurs approches sont proposées en partant de la réalité de nos publics jeunes et de la réalité des situations, des acteurs et des motivations, mais aussi des choix pédagogiques que l'on peut faire. Ce qui est important, c'est de privilégier l'approche avec et non l'approche pour. Nous nous appuyons sur les ressources que constitue le groupe et ce qu'il est capable de créer pour le faire interagir, agir sur ses propres mentalités et l'amener à avoir la volonté de changer positivement ses comportements vers un changement collectif. Nous voulons que les participants de nos animations et formations agissent dans la solidarité afin de parvenir à terme à une prise de conscience individuelle et collective face aux racismes et autres discriminations (par une démarche d'auto-structuration) et se mettent de manière consciente et organisée à la recherche de pistes alternatives de solutions alternatives (par la pédagogie d'autonomie) face aux racismes.

Cette approche systémique, se base sur une grille de lecture multidimensionnelle, en s'appropriant des outils concrets et adaptés aux systèmes humains où l'on agit. D'une manière pratique il s'agit de favoriser l'auto-construction du savoir à partir du contexte et des réalités de chaque participant pour que, dans l'interaction, le groupe construise de manière créatrice et collective le contenu de la formation et appréhende la réalité sociale comme un ensemble de relations structurelles.

Dans les écoles nous observons des signaux d'un malaise diffus qui touche nos sociétés contemporaines déroutées par la mondialisation :

- Des replis sur soi, des peurs de l'avenir et du désarroi avec des préjugés qui recommandent un travail de déconstruction des idées reçues
- Des indifférences envers le désespoir d'autrui par manque de solidarité.
- La rage de se sentir exclu du bien être avec des risques de désigner des boucs émissaires.

Tous ces faits ne feront que se traduire en violence. Il est temps que nous comprenions, car ce sont nos acquis démocratiques tout entiers qui sont ou qui seront menacés.

---

### III - NOS FORCES ET NOS FAIBLESSES

#### 1 - Faiblesses

- Il a été noté qu'avec la pandémie du COVID-19, beaucoup de demandes ont été annulées particulièrement en janvier et février. Les présences dans les GT ont connu aussi une légère baisse par rapport à l'année dernière pour les mêmes raisons.
- Les problèmes rencontrés avec notre site [www.mrax.be](http://www.mrax.be) ne nous ont pas permis de diffusions et de gestion de nos messageries électroniques pendant environ 4 mois. Ces dysfonctionnements ont aussi largement perturbé le fonctionnement de notre service.
- Il n'a pas été aussi possible de mettre à profit vu la qualité de certaines thématiques débattues dans les GT (colonisation et décolonisation, désaliénation, migrations récentes et les sans-papiers, décolonialité et postcolonialisme ...) pour la production d'outils de sensibilisation en animation et en formation.

#### 2 - Forces

- La stratégie de massification de notre Asbl et la délocalisation de certaines actions dans nos Antennes Locales à Mons et à Liège ont permis de développer une intense campagne ciblée en plusieurs lieux en Wallonie.
- La mobilisation dans nos GT a permis cette année d'alimenter de riches discussions pour déterminer une prise de position susceptible de lancer le débat populaire polarisant toutes les victimes (ex.: se prononcer sur les extrêmes droites néo-populistes et sur les agressions et violences racistes).
- La sensibilisation mettant en évidence les différents aspects structurant toutes les formes de racisme et autres discriminations à caractère raciste.
- La redynamisation des groupes de travail en partenariat avec des associations de terrain, surtout avec la participation de nos Antennes Locales a permis d'engranger des heures d'éducation permanente.

### VI - LES PERSPECTIVES

- Cette année, tous les efforts de déploiement pour engranger des heures en Éducation Permanente obéissent à la volonté de la Direction de demander une reconnaissance en Axe 4 et une augmentation en Axe I.
- Poursuivre les GT et s'ouvrir à de nouvelles thématiques dans le vaste champ antiraciste.

---

Cibler toujours nos publics traditionnels et aller à la conquête de nouvelles cibles pour faire face au racisme institutionnel :

- Nous renouvelons notre demande d'organiser une ou deux journées d'études pour doter le Pôle d'animation-formation et de l'Éducation Permanente d'un programme et d'un plan d'action globale et cohérente.
- Poursuivre à travers nos actions des possibilités de recherches de fonds propres pour renforcer notre capacité institutionnelle.
- Produire encore de nouveaux outils mieux adaptés à la lutte contre le racisme et les discriminations.
- Explorer des pistes pédagogiques de convergence de luttes contre toutes les formes de racisme.
- Promouvoir des études et recherches dans le cadre de l'intelligence artificielle au travail en direction des associations et des syndicats.
- Renforcer l'axe travail entre le service juridique, le service d'archives et de documentation et le service d'animation pour nourrir et impulser une dynamique interne plus cohérente des actions.

## CONCLUSION

Après tant de siècles de discrimination, de paix troublée et de sécurités menacées entre les peuples, il faut sortir du temps du mépris pour un nouveau temps du respect, celui où l'homme ne sera plus un loup pour l'homme. Notre monde d'aujourd'hui connaît plus que jamais de profonds bouleversements et des mutations dans tous les domaines de la vie. Les différentes crises qui se succèdent nous déroutent toutes et tous. Comment y faire face ? Il faut faire face et agir.

La ténacité des stéréotypes et préjugés, les discriminations à caractère raciste font émerger la naissance de nouvelles idéologies racistes (darwinisme social - des thèses sur la « suprématie Blanche ». Alors que les politiques et autres actions des nouvelles extrêmes droites mettent nos sociétés contemporaines au pied du mur, le Mrax doit se doter de moyen afin d'intensifier son travail d'information, de sensibilisation et de vulgarisation en dégagant une ligne claire et mettre en place de véritables axes programmatiques pour les années à venir. Le combat notamment de sensibilisation, d'animation et de formation des citoyens à l'importance de pouvoir s'épanouir, pour le bien de chacun, au sein de la société dans laquelle les différentes cultures seraient reconnues et respectées pour ce qu'elles sont. Le principe fédérateur doit rester celui de la reconnaissance, en droit et dans les faits, de l'égalité des droits pour tous.

---

L'Éducation Permanente au Mrax est un puissant levier de conscientisation à travers des Groupes de Travail. Les cinq GT ont été les socles de nos réflexions et productions pédagogiques.

Les animations dans les écoles, les associations et les syndicats ont permis d'enrichir et d'approfondir nos outils pédagogiques en les adaptant à l'évolution du racisme différentialiste.

---

# SERVICE SOCIAL



## INTRODUCTION

---

Le Mrax est à la base une Asbl qui lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'amitié entre les peuples. Elle aspirait à une société pluraliste, égalitaire et plus juste. Et c'est dans cet élan de solidarité que depuis la deuxième Journée nationale de lutte contre le racisme les 16 et 17 Mars 1968, que les fondateurs du MRAX créent un comité d'initiative pour l'ouverture d'un service d'accueil pour les travailleurs étrangers à Bruxelles. Ce service d'accueil sera inauguré le 9 septembre dans un local de l'Hôtel communal de Saint-Josse-ten-Noode. Ce centre s'installera fin 1970 dans les locaux actuels du MRAX au n°37 de la rue de la Poste. C'est ce centre d'accueil qui allait se doter d'une assistante sociale spécialisée en droit des étrangers qui se chargera d'assister, d'accompagner et d'orienter ces populations pour une meilleure insertion sociale.

Ce Centre d'Accueil, en renforçant ses capacités institutionnelles, devient le Service Sociale du Mrax qui mettra au cœur de ses activités la lutte contre le racisme, l'exclusion et le rejet en entreprenant des projets pour la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

## I - LES ACTIVITÉS DU SERVICE

Le service social apporte un soutien social et administratif aux personnes confrontées à des problèmes individuels, le plus souvent relatifs au droit des étrangers. Il a reçu pour l'année 2022, 1038 demandes. Une grande majorité d'entre elles (818) concernent le droit des étrangers. Remarquons qu'il est possible que plusieurs demandes émanent d'une même personne au cours d'une même entrevue. Par exemple, une demande relative au regroupement familial et au droit à l'aide médicale peuvent être formulées simultanément.

Nous notons que les cinq matières prédominantes sont :

- Le regroupement familial
- Les inscriptions à la commune
- Les articles 9Bis et 9Ter
- Les droits sociaux
- Autres droits des étrangers

**Demande d'information en droit des étrangers et Accompagnement dans les demandes de séjour**

---

Notre travail a consisté principalement (et ce comme chaque année) à informer les personnes sans papiers sur la procédure de demande de séjour sur base de l'article 9 bis et 9 ter. Il est important que les demandes de régularisation contiennent expressément les motifs relatifs aux raisons exceptionnelles justifiant l'introduction de la demande en Belgique, car une demande de séjour peut être déclarée irrecevable même si la personne vit en Belgique depuis plusieurs années, qu'elle est « intégrée » et qu'elle apporte les preuves de ses attaches sociales.

Pour ce qui est des régularisations pour motifs médicaux, nous informons les personnes concernées qu'elles doivent désormais adresser directement leur demande à l'Office des Étranger (et non aux autorités communales) et qu'elles seront mises en possession d'une attestation d'immatriculation dès que leur dossier est jugé recevable.

Relativement au critère de régularisation pour longue procédure d'asile, nous avons continué à vérifier la situation de chaque candidat réfugié pour voir s'il pouvait en bénéficier. Nous avons fréquemment pris contact avec l'Office des Étrangers pour vérifier l'état d'avancement des demandes de régularisation.

Plusieurs dossiers traités concernaient des parents d'enfants belges en situation irrégulière. Nous les avons aidés à introduire une demande, sur base de l'article 9§3 en tant qu'auteurs d'enfant belge, auprès du Bourgmestre de leur lieu de résidence. Ce dernier envoie à son tour le courrier, après enquête de résidence, au service de demande de séjour à l'Office des Étrangers.

Nous continuons à conseiller les parents d'enfants mineurs belges afin qu'ils introduisent la demande d'établissement en tant qu'ascendants d'enfant belge.

Par ailleurs, le service social a été consulté également en matière de regroupement familial sur base des articles 10 (ressortissants pays tiers), et 40 ter (ressortissant belge, 40 bis (ressortissants de l'Union européenne). Il a aidé des personnes à préparer leur dossier et à assurer son suivi par des contacts avec l'Office des Étrangers, le service fédéral des Affaires étrangères et si nécessaire les ambassades, consulats belges à l'étranger.

Nous aidons également les personnes à introduire une demande de séjour de plus de trois mois en tant que conjoints de belge ou de ressortissants de l'UE ou ascendants à charge d'enfants belges ou ressortissants de l'UE.

Le ressortissant européen enfant mineur ouvre le droit au séjour à ses ascendants ressortissants de pays tiers le droit au séjour à condition que ces derniers travaillent.

Pour ces personnes-là, nous vérifions ensemble si le conjoint en séjour en Belgique peut introduire une demande de nationalité belge. Nous vérifions aussi la durée de son séjour car dans le code de la nationalité belge, il existe différentes procédures et nous leur conseillons la plus adéquate. Nous les aidons à constituer leur dossier, à prendre contact avec les communes.

Dans le cas de rejet par le parquet, nous aidons les personnes à écrire leur courrier. Comme pour les années précédentes, nous avons accueilli des personnes désirant se marier en Belgique. Il arrive dans certaines communes que, si l'Officier d'État civil suspecte un mariage blanc (lorsqu'un des deux candidats au mariage est « illégal »), il saisisse le Parquet pour connaître son avis. Cette situation est toujours d'actualité. Le Parquet surseoit pour une période de 2 mois à la célébration du mariage ou parfois s'y oppose également. Les personnes déposent alors une requête auprès du Tribunal de 1<sup>ere</sup> instance dont ils attendront très longtemps la décision. Nous constatons cette année encore une généralisation de la suspicion de mariage blanc. Les enquêtes qui s'ensuivent ont pour effet d'allonger la procédure et de nombreux couples doivent attendre de longs mois avant qu'une date ne soit fixée pour le mariage.

Comme toujours, beaucoup de consultations ont été données en matière de nationalité sur base de l'article 12 bis du Code de la nationalité et de demande de protection internationale (asile). L'assistante sociale face à de nombreuses sollicitations de procédures de divorce, conflits de famille, etc ... a continué à conseiller et à orienter vers des services adéquats :

- Les Personnes provenant des Commune de Bruxelles-ville, Saint-Josse représentent 57% et celle de Schaerbeek 25%



|              |     |     |
|--------------|-----|-----|
| Hommes       | 529 | 51% |
| Femmes       | 509 | 49% |
| <b>Total</b> |     |     |

- Les participants ont entre 41 et 65 ans majoritairement.

---

## Demande d'aide en droit social

135 demandes ont été motivées par des questions relevant du droit social. Même si les demandes initiales relèvent du droit des étrangers, il arrive que les personnes soient confrontées à des difficultés dans leur vie quotidienne.

Les demandes concernant les droits sociaux concernent principalement : aide sociale, revenus d'intégration sociale, allocations familiales, indemnités d'incapacité de travail, invalidité, pensions, etc...

Si un problème financier apparaît, l'assistante sociale vérifie la situation administrative (au niveau du séjour) du consultant et si un CPAS est compétent, elle prend contact avec ce dernier ou alors elle les informe qu'ils doivent prendre contact avec un avocat pro-deo (en cas de refus du CPAS).

Les personnes en séjour irrégulier ne peuvent bénéficier d'aucune aide financière. Elles n'ont droit qu'à l'aide médicale urgente. En ce qui concerne les femmes «illégales» enceintes, le CPAS octroie l'aide médicale urgente pour le suivi de leur grossesse.

## 2. Autres activités du service social

L'assistante sociale participe régulièrement à la formation de la DDE en droit des étrangers aux réunions de coordinations sociales et MYRIA. Elle est aidée dans son travail par la présence régulière de stagiaires qu'elle se charge de former et les conseille dans la rédaction de leur mémoire ou des travaux à remettre. Elle peut aussi compter sur l'aide de ses collègues.

## CONCLUSION

Il est urgent qu'il est des critères de régularisation vu le nombre de sans papier et le nombre d'immigrés qui arrivent dans notre pays. Ces personnes qui sont dans une grande situation de précarité arrivent parfois en familles sans une véritable prise en charge.

Le service social a toujours la volonté de mieux faire pour venir en aide eux migrant(e)s en situation difficile de séjour dans notre pays pour diverses raisons. Nos permanences de consultation accueillent toujours beaucoup de monde. Le service social poursuit ses accompagnements administratifs en guidant et en orientant nos publics dans différentes démarches qui sont essentiellement liées au séjour.

---

En cela, notre Service Social se mobilise pour la justice sociale et pour l'égalité des chances pour tous, ainsi aspirer à un avenir meilleur.

Notre choix d'être en première ligne de lutte contre l'exclusion et pour la solidarité entre les peuples, contribue ainsi à lutter contre toutes formes de précarité et assurer à toutes les franges de notre population qui en ont besoin des conditions de vie digne. C'est une façon à nous de contribuer à favoriser l'accès aux droits de base pour tous et de contribuer à la construction d'une société solidaire de démocratique.



---

## RESTRUCTURATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

- Elaboration d'un plan de classement et d'une liste de mots-clés, selon les normes bibliographiques en vigueur, mais cependant simplifiées pour être adaptées au besoin d'un centre de doc d'association socio-culturelle.
- Prise de connaissance du logiciel PMB, qui a été choisi par le Mrax en 2016 par la documentaliste de l'époque, et peu utilisé depuis. Il a fallu retrouver les codes d'accès, afin de pouvoir réaliser son transfert sur l'ordinateur utilisé par la documentaliste actuelle. Divers problèmes techniques et de connexion ont été rencontrés et finalement surmontés (achat d'un adaptateur, ...).

Ensuite, les deux documentalistes ont suivi une formation d'initiation au logiciel PMB, donnée par l'asbl Banlieue. L'encodage de notices a débuté il y a peu, et il a fallu étudier chaque champ, pour obtenir une notice reprenant les divers descripteurs (bibliographiques) nécessaires.

Le dépouillement concerne tout document relatif aux thématiques du Mrax, c'est-à-dire revues diverses émanant soit d'associations partenaires, soit d'organismes nationaux et internationaux, monographies, études et recherches, etc.

Par la suite, le centre de documentation devra être réaménagé selon le nouveau plan de classement. Il s'agit de refaire la signalétique des étagères et de classer chaque document selon ce plan...

**Partage de la presse:** accessible à l'interne, de quotidiens francophones sur les thématiques du MRAX (Le Vif/ L'Express, RTBF, Trends Tendence, ...).

## ARCHIVES DU MRAX

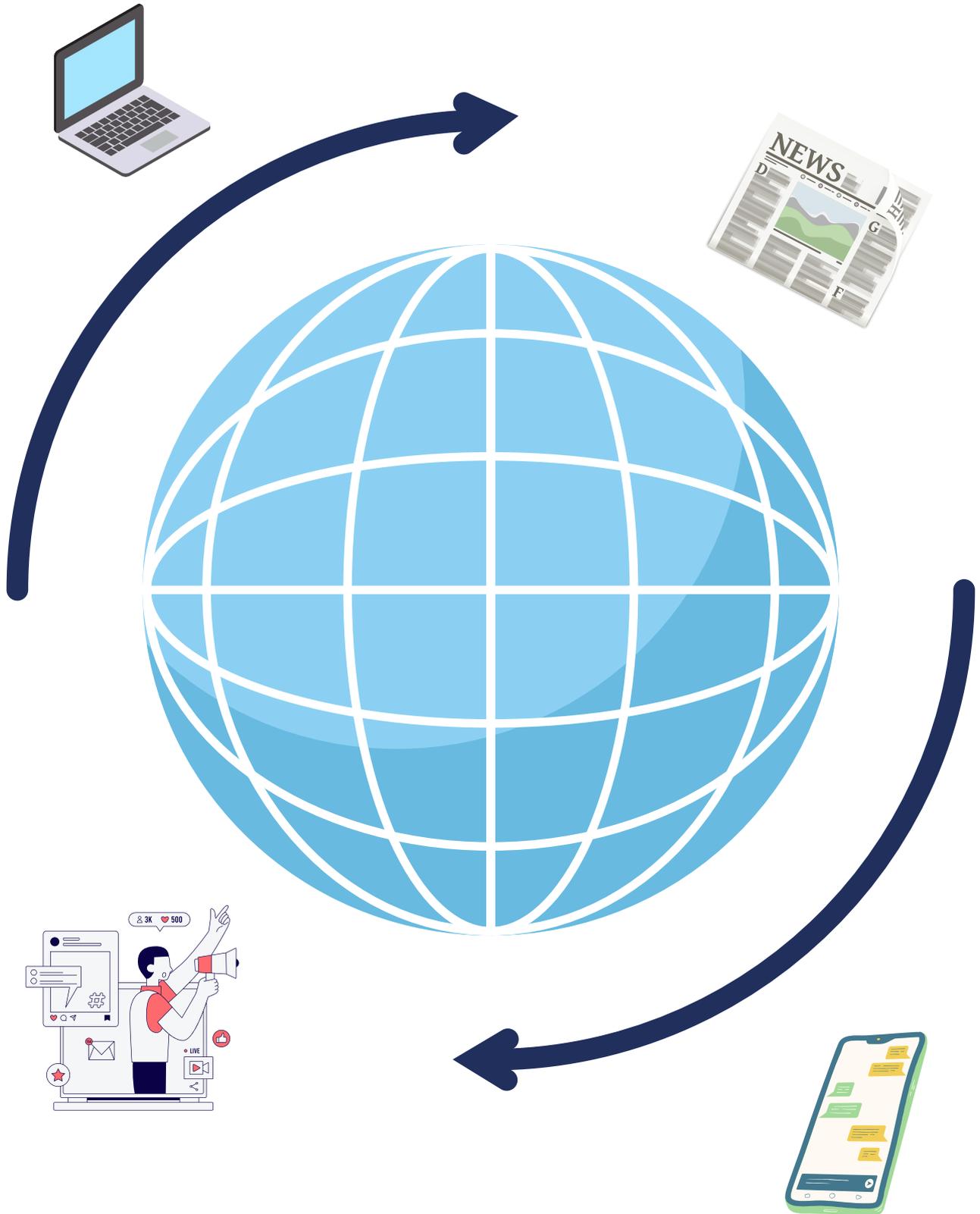
Celles-ci étaient en dépôt au Cégès (Centre d'étude sur la Deuxième Guerre Mondiale, situé à Bruxelles) depuis dix ans. Le contrat de dépôt prenant fin, ces archives ont été déménagées dans les caves du MRAX, qui sont actuellement au nombre de trois. Étant dans un état inaccessible au public, leur réaménagement est nécessaire. Il a fallu changer les serrures, remettre quelques points lumineux, évacuer des encombrants, etc. ce travail est toujours en cours...

On doit encore y amener du mobilier (étagères pour pouvoir effectuer des rangements, table et chaises, etc.) pour que la consultation de ces archives puisse se faire par toute personne ou organisme en exprimant le souhait.

Ces archives doivent encore être dépouillées. Il s'agit principalement de dossiers émanant des services juridique et social, des archives concernant le fonctionnement interne du MRAX, et de ses diverses actions de terrain et qui s'étalent des années 1950 à 1990 environ...

---

# SERVICE COMMUNICATION



---

## Introduction

Le service communication a connu en 2022 un changement au niveau de ses ressources humaines. En effet, l'ancienne chargée de communication Ali NISHIKAWA s'est allée vers d'autres horizons et a été remplacée par JD WAKAM, son suppléant. Néanmoins, les différents plan et stratégie de communication programmés par le service n'ont pas été modifiés et ont suivi leur cours, dans la mesure où ceux-ci ont été décidés et mis en place en concertation entre les deux professionnels de la communication de ce service. Le changement au niveau du responsable de la communication du Mrax a aussi permis de pouvoir informer tous les partenaires de cette réorganisation.

Par ailleurs, dans l'optique de redynamiser le Mrax, redorer son blason et lui conférer une image plus moderne orientée vers l'avenir, un grand changement s'est également opéré au niveau de sa représentation visuelle (comprenant le logo, image, l'identité visuelle, etc) et de sa charte graphique. Cela a été un travail de longue haleine qui s'est fait également en concertation avec les différents collègues et par la suite, sur validation du Conseil d'Administration. Les plates formes de communication qui ont été mises sur pied en 2021 (notamment la page Instagram @mrx\_asbl) ont donc continué à être alimentées, et la rénovation du site internet qui avait été amorcée a pu être terminée.

En tout état de cause, la stratégie de communication mise en place en envisageant de rechercher de nouveaux publics en diversifiant ses plateformes de communication (en plus du site internet, de Facebook, des plateformes telles qu'Instagram, Twitter, LinkedIn, ...), en développant non seulement ses réseaux de diffusion et de promotion de ses activités à travers la Belgique, en particulier en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette transformation se déploie sans pour autant mettre en planque le réseau associatif déjà existant.

## Média : La presse

### Mention presse 2022

Articles qui ont mentionné le Mrax du 01/01/2022 au 31/12/2022

| Date            | Media | Titre  | Lien  | Contenu  | Genre             |
|-----------------|-------|--|---|--|-------------------|
| 03 février 2022 | DH    | “Être insulté est une chose, être qualifié de bougnoule en est une autre” : une campagne de pour aider les victimes à porter plainte | <a href="https://www.dhnet.be/actu/faits/2022/02/03/etre-insulte-est-une-chose-etre-qualifie-de-bougnoule-en-est-une-autre-une-campagne-pour-aider-les-victimes-dagressions-a-porter-plainte-E4HA5VMJ2ZEGPIDS17KNVG/NZE4/">https://www.dhnet.be/actu/faits/2022/02/03/etre-insulte-est-une-chose-etre-qualifie-de-bougnoule-en-est-une-autre-une-campagne-pour-aider-les-victimes-dagressions-a-porter-plainte-E4HA5VMJ2ZEGPIDS17KNVG/NZE4/</a> | Mentionne que le <u>Mrax</u> a été consulté pour lancer cette campagne de communication afin d’informer les citoyens sur leurs droits face à la police et astuces pour porter pouvoir efficacement porter plainte. | Expertise du MRAX |
| 10 mars 2022    | RTBF  | “Ma Plume Contre le Racisme” : des centaines d’élèves s’expriment sur le harcèlement   | <a href="https://www.rtbf.be/article/ma-plume-contre-le-racisme-des-centaines-deleves-sexpriment-sur-le-harcèlement-10952164">https://www.rtbf.be/article/ma-plume-contre-le-racisme-des-centaines-deleves-sexpriment-sur-le-harcèlement-10952164</a>   | Décrit le concours Ma plume contre le racisme et mentionne ses objectifs   | Expertise du MRAX |

|              |                    |  |   |   |                              |
|--------------|--------------------|--|---|---|------------------------------|
| 15 mars 2022 | RTBF               | Les étudiants congolais venus d'Ukraine demandent à continuer leurs études en Belgique | <a href="https://www.rtb.be/artic le/les-etudiants-congolais-venus-d-ukraine-demandent-a-continuer-leurs-etudes-en-belgique-10955405">https://www.rtb.be/artic le/les-etudiants-congolais-venus-d-ukraine-demandent-a-continuer-leurs-etudes-en-belgique-10955405</a>     | Mentionne que le <u>Mrax</u> envisage porter plainte contre le traitement discriminatoire de étudiants congolais réfugiés venus d'Ukraine | Personnalités du <u>Mrax</u> |
| 21 mars 2022 | The Brussels Times | €500,000 for anti-racism projects following marches across Belgium                     | <a href="https://www.brusselstimes.com/211765/e500000-for-anti-racism-projects-following-marches-across-belgium">https://www.brusselstimes.com/211765/e500000-for-anti-racism-projects-following-marches-across-belgium</a>   | Mentionne la plateforme 21/03   | Actions du MRAX              |
| 21 mars 2022 | Wallonie.be        | Lutte contre le racisme : soutien à 49 projets de terrain                              | <a href="https://www.wallonie.be/fr/actualites/lutte-contre-le-racisme-soutien-49-projets-de-terrain">https://www.wallonie.be/fr/actualites/lutte-contre-le-racisme-soutien-49-projets-de-terrain</a>   | Mentionne le <u>MRAX</u> sur les projets de terrain   | Actions du MRAX              |
| 18 mars 2022 | Le Soir            | Notre empathie envers les réfugiés ukrainiens révèle-t-elle un biais raciste ?         | <a href="https://www.le-soir.be/430906/article/2022-03-18/notre-empathie-envers-les-refugies-ukrainiens-revele-t-elle-un-biais-raciste">https://www.le-soir.be/430906/article/2022-03-18/notre-empathie-envers-les-refugies-ukrainiens-revele-t-elle-un-biais-raciste</a> | Mentionne le MRAX sur traitements différenciés qui s'opèrent entre les réfugiés   | Actions du MRAX              |

|              |          |   |   |  |                             |
|--------------|----------|---|---|--|-----------------------------|
| 20 mars 2022 | L'avenir | Quelque 1.000 personnes ont défilé à Bruxelles contre le racisme                                    | <a href="https://www.lavenir.net/re-gions/bruxelles/2022/03/20/quelque-1000-personnes-ont-defile-a-bruxelles-contre-le-racisme-photos-CMDPATKWUBEY7LTB6YZ5YSMT6M/">https://www.lavenir.net/re-gions/bruxelles/2022/03/20/quelque-1000-personnes-ont-defile-a-bruxelles-contre-le-racisme-photos-CMDPATKWUBEY7LTB6YZ5YSMT6M/</a> | Mentionne la présence significative et l'implication du <u>Mrax</u> dans la plateformes 21/03  | Expertise du MRAX           |
| 21 mars 2022 | Le Soir  | Les personnes d'origine subsaharienne sont les plus discriminées sur le marché de l'emploi          | <a href="https://www.le-soir.be/431192/article/2022-03-21/les-personnes-dorigine-subsaharienne-sont-les-plus-discriminees-sur-le-marche-de">https://www.le-soir.be/431192/article/2022-03-21/les-personnes-dorigine-subsaharienne-sont-les-plus-discriminees-sur-le-marche-de</a>   | Mentionne l'interview croisée entre la Directrice du <u>Mrax</u> Esther <u>Kouablan</u> et le Secrétaire <u>Metallos</u> Mr <u>Hillal</u> <u>Sor</u> | Personnalité du <u>Mrax</u> |
| 30 mars 2022 | Le Soir  | L'extrême droite en Belgique francophone ? « Nous avons résisté, mais nous ne sommes pas à l'abri » | <a href="https://www.le-soir.be/433108/article/2022-03-30/lextrême-droite-en-belgique-francophone-nous-avons-resiste-mais-nous-ne-sommes">https://www.le-soir.be/433108/article/2022-03-30/lextrême-droite-en-belgique-francophone-nous-avons-resiste-mais-nous-ne-sommes</a>   | Mentionne le MRAX  | Actions du MRAX             |

|               |                  |   |   |   |                 |
|---------------|------------------|---|---|---|-----------------|
| 01 avril 2022 | <u>Sudinfo</u>   | À l'Athénée Royal d'Evere, une campagne de sensibilisation aux blagues racistes                         | <a href="https://www.sudinfo.be/art/931215/article/2022-04-01/lathenee-royal-devere-une-campagne-de-sensibilisation-aux-blagues-racistes">https://www.sudinfo.be/art/931215/article/2022-04-01/lathenee-royal-devere-une-campagne-de-sensibilisation-aux-blagues-racistes</a>                           | Mentionne les animations organisées par le MRAX                               | Actions du MRAX |
| 09 mars 2022  | <u>Vrede yzw</u> | 200 <u>vredesactivisten vormen een mensenketting voor vrede</u>   | <a href="https://vrede.be/nl/nieuws/200-vredesactivisten-vormen-een-mensenketting-voor-vrede">https://vrede.be/nl/nieuws/200-vredesactivisten-vormen-een-mensenketting-voor-vrede</a>   | Mentionne que le MRAX soutient cette tribune                                  | Actions du MRAX |
| 09 avril 2022 | Moustique        | Pourquoi l'extrême droite ne perce pas en Belgique francophone  | <a href="https://www.moustique.be/actu/belgique/2022/04/09/pourquoi-l-extreme-droite-ne-perce-pas-en-belgique-francophone-233899">https://www.moustique.be/actu/belgique/2022/04/09/pourquoi-l-extreme-droite-ne-perce-pas-en-belgique-francophone-233899</a>   | Mentionne le MRAX dans la lutte contre la montée l'extrême droite             | Actions du MRAX |
| 21 avril 2022 | 7sur7            | Prisée en France et en Flandre, pourquoi l'extrême droite ne perce-t-elle pas en Belgique francophone ? | <a href="https://www.7sur7.be/belgique/prisee-en-france-et-en-flandre-pourquoi-l-extreme-droite-ne-perce-t-elle-pas-en-belgique-francophone~ab12e579/">https://www.7sur7.be/belgique/prisee-en-france-et-en-flandre-pourquoi-l-extreme-droite-ne-perce-t-elle-pas-en-belgique-francophone~ab12e579/</a> | Mentionne l'implication du MRAX dans la condamnation du Vlaams Belang en 2004 | Actions du MRAX |

|             |         |   |   |   |                 |
|-------------|---------|---|---|---|-----------------|
| 02 mai 2022 | RTBF    | Faut-il déboulonner le buste de Roger Nols à Schaerbeek ? L'étude des historiens ne tranche pas | <a href="https://www.rtb.be/article/faut-il-deboulonner-le-buste-de-roger-nols-a-schaerbeek-l-etude-des-historiens-ne-tranche-pas-10983862">https://www.rtb.be/article/faut-il-deboulonner-le-buste-de-roger-nols-a-schaerbeek-l-etude-des-historiens-ne-tranche-pas-10983862</a> | Mentionne la demande du Mrax aux autorités locales le retrait du buste de Roger Nols  | Action du MRAX  |
| 02 mai 2022 | VRT NWS | Moet buste van oud-burgemeester Roger Nols verdwijnen uit gemeentehuis Schaarbeek?              | <a href="https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/05/02/moet-buste-van-rover-nols-verdwijnen-uit-gemeentehuis-schaarbeek/">https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/05/02/moet-buste-van-rover-nols-verdwijnen-uit-gemeentehuis-schaarbeek/</a>   | Le mouvement antiraciste francophone MRAX veut que le buste de l'ancien bourgmestre Roger Nols disparaisse de la mairie de Schaerbeek | Actions du MRAX |

|              |                     |  |   |  |                             |
|--------------|---------------------|--|---|--|-----------------------------|
| 04 mai 2022  | DE<br>STANDA<br>ARD | <u>Overleeft</u><br><u>racistische</u><br><u>Vlamingenhater</u><br><u>een</u><br><u>beeldenstorm?</u>  | <a href="https://www.standaard.be/cnt/dmf20220503_97805988">https://www.standaard.be/cnt/dmf20220503_97805988</a>   | Mentionne que le <u>Mrax</u>   | Action<br>MRAX              |
| 29 août 2022 | DH                  | Une conférence sur l'ancien bourgmestre de Schaerbeek Roger Nols: "il faut comprendre l'histoire pour faire en sorte qu'elle ne se répète pas" assure Bernard Clerfayt | <a href="https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2022/08/29/une-conference-sur-lancien-bourgmestre-de-schaerbeek-roger-nols-il-faut-comprendre-lhistoire-pour-faire-en-sorte-quelle-ne-se-repete-pas-assure-bernard-clerfayt-XILL667MRZB5XDSLQCBUXGMGQY/">https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2022/08/29/une-conference-sur-lancien-bourgmestre-de-schaerbeek-roger-nols-il-faut-comprendre-lhistoire-pour-faire-en-sorte-quelle-ne-se-repete-pas-assure-bernard-clerfayt-XILL667MRZB5XDSLQCBUXGMGQY/</a> | Mentionne le <u>MRAX</u> sur le retrait du buste de Roger <u>Nols</u>  | Action<br>MRAX              |
| 13 mai 2022  | Le Vif              | Joëlle Milquet, candidate au poste de déléguée générale aux droits de l'enfant   | <a href="https://www.levif.be/societe/joelle-milquet-candidate-au-poste-de-deleguee-generale-aux-droits-de-lenfant/">https://www.levif.be/societe/joelle-milquet-candidate-au-poste-de-deleguee-generale-aux-droits-de-lenfant/</a>   | <u>Mentionne</u><br><u>les</u><br><u>Personnami</u><br><u>tés</u> du <u>Mrax</u> pour des candidatures à la DGDE | Personnalités<br>du<br>MRAX |

|                             |         |   |   |   |             |
|-----------------------------|---------|---|---|---|-------------|
| 06<br>septem<br>bre<br>2022 | BRUZZ   | Burgers <u>debatteren</u><br>over buste van<br><u>controversiële</u><br><u>Schaarbeekse</u><br><u>burgemeester Nols</u>             | <a href="https://www.bruzz.be/politiek/burgers-debatteren-over-buste-van-controversiele-schaarbeekse-burgemeester-nols-2022-09-06">https://www.bruzz.be/politiek/burgers-debatteren-over-buste-van-controversiele-schaarbeekse-burgemeester-nols-2022-09-06</a> | Mentionne le MRAX sur le retrait du buste de Roger Nols | Action MRAX |
| 22<br>décemb<br>re 2022     | VRT NWS | Buste oud-<br><u>burgemeester van</u><br><u>Schaarbeek Roger Nols</u><br><u>wordt omgedraaid in</u><br><u>plaats van weggehaald</u> | <a href="https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/12/22/buste-oud-burgemeester-van-schaarbeek-roger-nols-wordt-omgedraaid/">https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/12/22/buste-oud-burgemeester-van-schaarbeek-roger-nols-wordt-omgedraaid/</a>                             | Mentionne le MRAX sur le retrait du buste de Roger Nols | Action MRAX |

## Activités de communication

### Campagne de communication

La campagne de communication "**Il n'y a pas qu'une seule discrimination**" initiée en 2021 s'est poursuivie également au cours de l'année 2022, notamment sur nos différents réseaux sociaux et site internet.

**MRAX asbl**  
Publié par Ali Nishikawa · 3 décembre 2021 ·

**[ Campagne : Il n'y a pas qu'une seule discrimination ]**

➔ Suivez notre campagne ici : [www.instagram.com/mrax\\_asbl/](https://www.instagram.com/mrax_asbl/)

### C'est quoi l'anti migrant isme

**Un.e migrant.e**

- Il n'existe pas de définition reconnue juridiquement
- Mais selon les *Nations Unies*, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer »

**La perception négative des migrant.e.s**

"Iels viennent pour profiter des alloc"  
"Les migrant.e.s volent notre travail"  
"Les migrant.e.s veulent imposer leur culture"  
"Les migrant.e.s nous envahissent"

Dans les sociétés occidentales, il existe un fort **sentiment anti-migrant** qui est exacerbé par les politiques visant à restreindre le flux migratoire, criminalisant la migration irrégulière. De plus, la crise économique mondiale et la hausse du chômage ont davantage renforcé ce sentiment.

### L'importance de l'approche genrée de la migration

En plus de la discrimination anti-migrante, les **femmes migrantes subissent le sexisme** en plus. Les femmes représentent environ la moitié des personnes migrantes dans le monde et pourtant elles sont souvent invisibilisées. Il est important de reconnaître que **les femmes migrantes vivent une expérience spécifique à leur situation** puisqu'elles subissent des violences en tant que femmes à différents moments de leur trajectoire.

### Violences que les femmes migrantes peuvent subir au cours de leur trajectoire

**+2**

- Dans le pays d'origine : viol comme arme de guerre, exploitation sexuelle, accès limité à l'éducation et à des soins de santé adaptés, mariages forcés, violences conjugales, mutilations génitales féminines, violences liées à l'honneur, etc.
- Sur les routes migratoires : prostitution forcée, agressions sexuelles, abus de passeurs ou d'agents de douane, manque d'intimité et d'accès à des produits sanitaires de bases.
- Dans le pays d'accueil : (sentiment d') insécurité dans et autour des centres d'accueil, harcèlement et agressions sexuels.

(Croix rouge)

## Formation sur l'antiracisme

Le service animation donnait le 08 décembre une formation sur l'antiracisme sur les thématiques de stéréotypes et préjugés, l'antiracisme et la convergence des luttes.



**MRAX asbl**  
Publié par Ali Nishikawa · 7 décembre 2021 ·

RDV demain à 10h pour une formation **#antiraciste**  
Malamine Fadiaba, responsable du service animations du MRAX dispensera la formation.

✉ inscription : [ali.nishikawa@mrax.be](mailto:ali.nishikawa@mrax.be)  
Le lien ZOOM vous sera envoyé par la suite

# Formation antiraciste gratuite !

Les thèmes :

- **Stéréotype et préjugés : Origines, Rôles et Fonctions**
- **Racisme et discriminations**
- **Antiracisme et convergences de luttes**

- **Quand ?** Mercredi 8/12 de 10H à 13H
- **Où ?** sur ZOOM
- **Inscription** à [ali.nishikawa@mrax.be](mailto:ali.nishikawa@mrax.be)



**mrax**     

## Manifestations

Plusieurs rassemblements et marches déambulatoires ont été faits comme celles avec Frontex par exemple, ou encore avec des actions de sensibilisation .



Des actions de sensibilisation traduites par des campagnes d'affichage de posts et différents portraits qui définissent les conditions et situations inhumaines que vivent les personnes sans papiers.



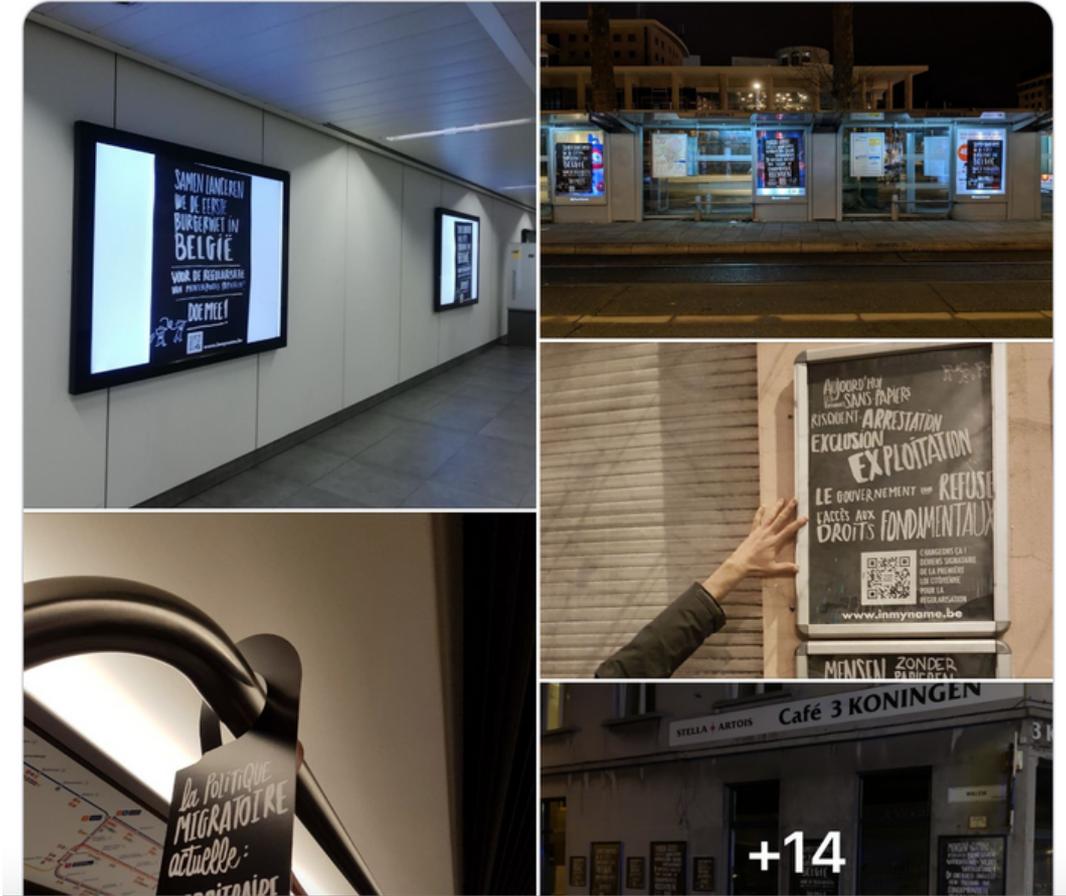
MRAX asbl

Publié par Ali Nishikawa · 20 décembre 2021 ·

ACTION de sensibilisation [In my name](#) à découvrir ! 2 villes, 1800 affiches, 5000 accroches-portes, 220 participant.e.s

Soutenez leurs actions qui dénoncent la situation des sans-papiers 🙏

#InMyName #sanspapiers



## Ma plume contre le racisme

Le Mrax a lancé, le 10 janvier 2022, la 6ème édition du concours d'expression artistique Ma plume contre le racisme, avec pour thème "le racisme et discriminations à l'école". L'objectif était de sensibiliser sur la thématique par une vision artistique proposée par les élèves et par la suite de proposer de pistes de solution à travers des formations, des actions sur le terrain, incluant le corps enseignant, les parents, les médias, et le tissu social.

Le concours s'est ouvert aux élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec neuf prix à la clé.



**MRAX asbl**

Publié par Kouablan Esther · 10 janvier 2022 ·

🏆 Le Mrax a le plaisir de lancer pour l'édition 2021-2022, le concours d'expression artistique "*Ma plume contre le racisme*" avec pour thème : **Harcèlement et discriminations à l'école.**

📅 Le concours s'ouvre aux élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du 10 janvier au 20 mars 2022 avant minuit.

👏 Ensemble, disons **STOP** au **Harcèlement et discriminations à l'école** et sur les réseaux sociaux.

Comment participer ? ➡ <http://mrx.be/wp/ma-plume-contre-le-racisme-edition-2022/>



## Relais du concours dans la presse et médias audiovisuels

Le Mrax a été invité de prendre part à l'émission quotidienne **L'INSTANT PRÉSENT** animée par Olivier Goncette sur les ondes de la RCF-Sud Belgique à Namur, le 08 février 2022.



📺 Le Mrax a eu l'honneur ce jour de prendre part à l'émission quotidienne **L'INSTANT PRÉSENT** animée par Olivier Goncette sur les ondes de la RCF-Sud Belgique.

🗣️ Sensibiliser sur la thématique du "**Harcèlement et discriminations à l'école**" à travers le concours d'expression artistique **Ma plume contre le racisme** et proposer des pistes de solutions à travers des formations sur le terrain, incluant le corps enseignant, les parents, les médias et le tissu social, telles sont les propositions et la position du Mrax pour lutter contre ce fléau societal aux conséquences parfois dramatiques.

👩👧👦 Le concours s'ouvre aux élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec neuf prix à la clé.

**ATTENTION** : Envoyer sa production à l'adresse [concours@mrax.be](mailto:concours@mrax.be) au plus tard le 20 mars 2022.

🗣️ Pour d'amples informations :

site web: <http://mrax.be/wp/ma-plume-contre-le-racisme-edition-2022/>

Instagram: [https://www.instagram.com/mrax\\_asbl/](https://www.instagram.com/mrax_asbl/)



La couverture journalistique de ce concours s'est aussi traduite par le reportage effectué par la **RTBF** sur le concours Ma Plume contre le racisme et ses objectifs.



🏠 Le MRAX était présent à l'institut Don Bosco pour un reportage télévisé dans le cadre du concours d'expression artistique *Ma plume* ✍️ contre le...

Pour suivre le reportage :

<https://www.facebook.com/watch/?v=944422779553620>

## Conférences et débats

### Journée Internationale des Droits des Femmes

A l'occasion de la Journée des Droits des Femmes, le Mrax en collaboration avec la Plate Forme Handicap Europe-Afrique, a participé à une conférence débat sur ***"la femme en situation de handicap pour le choix de sa maternité"***.

Les droits des femmes, bien plus qu'un concept, se doivent être et devenir une réalité pour une société plus inclusive, juste et harmonieuse. Nombreux témoignages ont pu mettre en lumière les multiples difficultés et les diverses discriminations subies par les femmes portant un ou plusieurs handicaps, non seulement dans leur vie courante, mais spécifiquement concernant leur sexualité et leur désir de procréer. C'était une fois de plus l'occasion de préciser que *"discriminer une personne sur base de son handicap est en effet puni par la loi, et quiconque subit ne devrait pas hésiter à dénoncer et porter plainte"* a ainsi souligné **Esther Koublan**, la Directrice du Mrax.

Cette rencontre s'est faite avec l'appui de Lydia Mutyebele, Échevine de l'Égalité des Chances



## Conférence sur le livre de Naima Charkaoui : "Le racisme: une histoire de blessures et de résilience"

Le Mrax a organisé la mise en place d'une conférence de l'auteure Naima Charkaoui sur son livre " *Le racisme : une histoire de blessures et de résilience* " éditée chez L'Harmattan. L'auteure fait dans son livre le corollaire entre le racisme et l'impact sur la santé des personnes handicapées, et propose des outils pour renforcer la résilience et la résistance des victimes. Cette conférence s'est tenue au Press Club Brussels Europe, 95 rue Froissart , 1040 Bruxelles, le mardi 29 mars, de 18h30 à 20h.



**CONFÉRENCE**

**" Le Racisme: Une histoire de blessures et de résilience "**

**Un livre de Naima Charkaoui \***

Le 29/03 au Press Club Brussels Europe, 95 Rue Froissart, 1040 Bruxelles, de 18h 15 à 20 h

- \* Politologue spécialiste sur les questions des droits humains, des droits des enfants et la diversité.
- Travaille aujourd'hui dans le domaine de la solidarité internationale.

Logos at the bottom: Fédération Francophonie, MJC, SNTN, actiris.brussels, CHASKA asbl, Avec le soutien de equal.brussels (gelijke kansen | égalité des territoires)



## La Plateforme 21/03

Le dimanche 22 mars 2022, la capitale bruxelloise vibrait aux couleurs de la solidarité et de l'unité pour dénoncer le racisme et différentes sortes de discriminations, pour une société plus inclusive et juste :

**" Un traitement égal envers tous les réfugié.e.s "** pour dénoncer la différence de traitement entre les réfugiés de guerre.

**" Une n'y a pas qu'une seule discrimination "** avec la campagne sur l'Intersectionnalité initiée par le Mrax, pour mettre en avant les multiples discriminations croisées que subissent les femmes. Organisations, partis politiques, syndicats, regroupé.e.s au sein de la plate-forme 21/03 et plusieurs autres membres de la société civile ont pris part à cet évènement.



## Campagne " C'est pas drôle"

Dans le cadre de la campagne "**c'est pas drôle**" initiée par Frédéric Daerden Ministre de l'Égalité des Chances et en présence de Muriel Brodure-Willain Députée Provinciale en charge de l'enseignement, le Mrax a apporté son expertise très appréciée en matière de lutte contre le racisme. Une animation grande nature faite par le Mrax s'est déroulée dans une classe test à l'Athénée Provinciale de Flémalle le 21 mars 2022.

C'est sous forme de pédagogie ludique que les Formateurs du Mrax ont donné aux élèves et enseignant.e.s présent.e.s, les outils didactiques permettant la déconstruction des préjugés, stéréotypes à caractère raciste et discriminatoire.

La campagne est à découvrir sur : <https://pasdrole.be/>



## Convergence des luttes, union des forces !

Le **Mrax** et **Metallos de la FGTB** coalisent pour lutter contre les discriminations et porter des revendications sociales : accès au marché du travail, droit au logement, revalorisations salariales, *etc.*

Interview croisée de **Esther Kouablan**, Directrice du Mrax et **Sor Hillal**, Secrétaire général des Metallos FGTB.

Pour lire l'interview <http://mrx.be/.../discrimination-pourquoi-la-lutte.../>



## Tournoi de football

L'UEJB a organisé un tournoi de football, au Fit Five Forest, ouvert aux étudiant et autres organisations antiracistes de diverses organisations. Plusieurs équipes se sont constituées pour y participer. À l'issue de la rencontre, le Mrax est arrivé en final et est sorti 2ème au classement final.



## Ouverture de la Locale Mrax de Mons

Le 07 mai 2022, le Mrax a officialisé l'ouverture de la Locale de Mrax, afin d'avoir un relai à proximité de la Wallonie en général et plus particulièrement de la région de Mons.

 **MRAX asbl**  
26 avril 2022 · 🌐

**LANCEMENT DE LA LOCALE MRAX A MONS !!!**

*Inédit, inédit, inédit !!!*

🏠 Le MRAX a l'honneur de vous annoncer la mise en place officielle de la locale Mrax de Mons, le **07 MAI 2022**

📖 C'est aussi l'occasion de (re)découvrir la conférence sur "*Le Racisme: Une histoire de blessure et de résilience*", un livre de *Naima Charkaoui*, le **07 MAI 2022**.

📅 **PROGRAMME**

15h: Accueil  
15h30: Prise parole officiel  
16h: Conférence +débat  
Racisme et résilience un livre de Naima Charkaoui  
17h30: Verre d'honneur et apéro-dîatoire  
19h: Clôture

*Occasion à ne pas manquer ! 😊👍*

Naima Charkaoui Sos Discrimination

### **MRAX**

## **LANCEMENT DE LA LOCALE MRAX DE MONS**

### **CONFÉRENCE**

- 📅 **PROGRAMME**
- 15h : Accueil
  - 15h30 : Prise des paroles officiels
  - 16h : Conférence + débat sur "*Le Racisme: Une histoire de blessures et de résilience*", avec **Naima Charkaoui\***
  - 17h30 : Verre d'honneur et apéro dîatoire
  - 19h : Clôture

📍 **CEFAMOC – Rue Marguerite Bervoets 10 – 7000 Mons (Parking gratuit à l'intérieur)**

#### Guest



- \*Politologue spécialiste sur les questions des droits humains, des droits des enfants et la diversité.
- Travaille aujourd'hui dans le domaine de la solidarité internationale.



## Projet ZELDA : Journée d'Étude de l'Interculturel

La journée d'étude s'est inscrite dans le cadre du projet **ZELDA** mené par six organisations dans quatre pays européens (Italie, Hongrie, Belgique et France). Le projet vise à renforcer les compétences professionnelles des formateurs d'adultes dans le champ interculturel par la diffusion de la méthode et de la pratique de Margalit Cohen-Emerique, l'organisation d'événements multiplicateurs et le développement de l'approche interculturelle afin d'aider à lutter contre les discriminations, le racisme et l'extrémisme.

L'approche interculturelle de Cohen-Emerique invite les formateurs, éducateurs, volontaires, travailleurs sociaux, à vivre les différences et chocs culturels comme autant d'opportunités d'une prise de conscience des points de vue culturels de chaque individu.



## Habiba et Ahmed, 20 ans de commémoration

Le 7 mai 2002 à Schaerbeek, Habiba El Hajji et Ahmed Isnasni sont assassinés par leur voisin militant d'extrême droite. Vingt ans plus tard, née d'une volonté citoyenne pour une société plus saine, juste et inclusive, Habiba Ahmed Foundation (HAF) organise :

« **Une marche pour la mémoire et la paix** ».

La HAF invite chaque citoyen et chaque citoyenne à rejoindre son événement commémoratif. Elle a aspiré à ce que cette commémoration ait lieu dans un esprit rassembleur et d'unité en réitérant l'appel que Habiba et Ahmed nous lançaient il y a 20 ans :

« **Faites que notre départ ne soit pas vain et que l'avenir soit celui d'une harmonie entre tous les citoyens libérés des dangereuses idées meurtrières.** »

**20 ANS DE COMMÉMORATION,  
POUR HABIBA & AHMED**

Le 7 mai 2002, un crime raciste secoue la commune de Schaerbeek. Habiba El Hajji et Ahmed Isnasni sont assassinés par leur voisin militant d'extrême droite. Vingt ans plus tard, née d'une volonté citoyenne pour une société plus saine, juste, et inclusive

**HABIBA AHMED FOUNDATION ORGANISE**  
« UNE MARCHÉ POUR LA MÉMOIRE ET LA PAIX »  
SAMEDI 7 MAI 2022 À SCHAERBEEK

13h30 : Rassemblement au 121, rue Vanderlinden  
14h00 : Départ de la marche  
15h00 : Arrivée et cérémonie au parc Josaphat  
(Buvette Sint Sebastiaan, entrée Av. des Azalées)

**#RDV7MAI2022** 

Dress code : le blanc est souhaité



---

## Hommage à Jean-Marie FAUX

L'équipe du **MRAX** s'est rendue le 09 mai 2022 à l'église Saint-Jean Berchmans pour rendre un dernier hommage à **Jean-Marie FAUX**, un membre historique du Mrax et une figure marquante de la lutte antiraciste.

Son engagement inébranlable dans la lutte antiraciste et pour une société juste est une source d'inspiration. Puisse ses oeuvres vivre à jamais.

**09 novembre 1923-02 mai 2022**



## Cérémonie de remise de prix Ma plume contre le racisme

Le mercredi 18 mai 2022, s'est tenu la **Cérémonie de remise de prix Ma plume contre le racisme**, organisée par le **Mrax**, au cinéma **Vendôme**, à Ixelles.

Cette 5ème édition du concours portait sur le "**Harcèlement et discrimination à l'école**". Plusieurs élèves, enseignant.e.s, parents d'élèves, personnalités politiques, personnalités de la société civile et autres ont répondu présent afin de primer les lauréats du concours.

Une cérémonie riche en émotions, partage, joie, musique, et rythmée de suspens ; pour la grande satisfaction des invité.e.s.



---

## Inauguration de la Locale de Mons

Le **07 mai** 2022, le Mrax a inauguré officiellement sa **Locale de Mons** .

La cérémonie a été ponctuée par les interventions du Conseil d'Administration et les représentants locaux du Mrax. C'était aussi une fois de plus de (re)découvrir la conférence de **Naïma Charkaoui**, sur son livre "**Le Racisme : une histoire de blessures et de résilience**".

Avoir un encrage plus locale, une proximité plus étroite avec les populations est entre autres, la volonté du **Mrax** afin de lutter plus efficacement contre le Racisme et les diverses formes de discrimination.



## Festival de la Divercity

Le **MRAX**, membre de la **CBDC** (Conseil Bruxellois de la Diversité Culturelle) , a eu l'immense plaisir de participer à la célébration du *festival de la Diversité* , le **14 mai 2022** à la Place Bockstael, à Bruxelles, à travers la culture.

C'était une fois de plus l'occasion de (re)découvrir la richesse culturelle de Bruxelles par le folklore, la musique, l'artisanat, les cuisines du monde et bien d'autres.

Cette fête de l'*Interculturel* nous rappelle que « *Tout ce qui travaille à la culture travaille aussi contre la guerre* » S. Freud.



## Ma plume contre le Racisme : Une des lauréat.e.s s'exprime

A l'occasion de la cérémonie de remise des prix du concours d'expression artistique **Ma plume contre le Racisme** organisé par le **MRAX** au cinéma Vendôme le 18 mai 2022, une des lauréat.e.s primée dans la catégorie "*vidéo secondaire supérieur*" a été au micro de la RTBF Info pour raconter son expérience sur le "*Harcèlement et discriminations à l'école*".

Il s'agit de Mlle Condé N'Nagbé et de son camarade de classe Nolan Bodet, de l'Institut Sacré-cœur de Visé, qui à travers leurs vidéos, racontent l'histoire de Jérémie, un jeune garçon que le harcèlement a poussé au suicide.

Suivre l'interview ici : [https://www.facebook.com/watch/?extid=WA-UNK-UNK-UNK-IO5\\_GK0T-GK1C&v=545049230582191](https://www.facebook.com/watch/?extid=WA-UNK-UNK-UNK-IO5_GK0T-GK1C&v=545049230582191)

Interview réalisée par les équipes de la RTBF.

*Crédit photos : Mrax asbl*



---

## Formation Intersectionnalité

Dans le cadre de la campagne " *Il n' y a pas qu'une seule discrimination* " le MRAX a organisé, les **14, 15 et 16 juin** une formation sur l'**Intersectionnalité**.

Animée par **Marcela De La Peña Valdivia**, cette formation avait pour but de penser ou repenser la façon de mettre en place une approche **Intersectionnelle féministe** et de **genre**, et proposer des outils pour améliorer les pratiques et les rendre plus inclusives.



---

## Roger Nols, un bourgmestre (in)déboulonnable ?

Sous l'impulsion du **MRAX**, les autorités communales de Schaerbeek et leur bourgmestre **Cécile Jodogne** ont institué une étude sur les politiques d'extrême droite menées par le bourgmestre Roger Nols de 1970 à 1989 dans la commune. Cette étude a été réalisée par la **BSI** (Brussels Studies Institute).

Le lundi 05 septembre, l'équipe du **MRAX** a pris part aux discussions portant sur les résultats de cette étude et sur la place des bustes de Roger Nols dans l'espace public lors d'une conférence qui s'est déroulée, de 18h 30 à 20h 30, dans la prestigieuse salle communale de Schaerbeek.

*Un travail de mémoire à saluer !!!*



## MANIFIESTA, fête de la solidarité

Le MRAX a pris part ce 17 et 18 septembre 2022 à la **Manifiesta**, évènement qui célèbre la solidarité et porte la vision d'un <<*monde dans lequel nous nous engageons ensemble pour imaginer les alternatives du futur.*>>

Concernant les questions discriminatoires et raciales, portant notamment sur les difficultés que rencontrent les personnes ayant subi les discriminations à apporter des preuves lors d'un dépôt de plainte par exemple ou devant un tribunal le cas échéant, le Mrax estime que " **le testing sert à donner le ton quant à une situation de discrimination dans un domaine particulier, et pourrait servir devant les instances judiciaires. Mais pour ça, il faudrait encore que les politiques se décident à établir un cadre**".(Nicha M. juriste au Mrax).

**Manifiesta** s'est déroulé à l'**Hippodrome d'Ostende**.



## Conférence : OTAN, Cartes sur table

Le mardi 25 octobre 2022 s'est tenue la conférence " OTAN, cartes sur tables" organisée par Les Amis du Monde diplomatique en Belgique et la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD). L'objectif de cette conférence était de dresser un portrait de cette alliance militaire régionale. En rappelant l'histoire de sa création, sur sa légalité et sa légitimité de ses multiples interventions militaires, ses évolutions successives aussi bien au niveau des limites géographiques de ses États membres qu'au niveau de ses compétences.



*conférence*  
**OTAN**  
**CARTES SUR**  
**TABLE**

25/10/22 DE 18H30 À 21H30  
SALLE DK  
RUE DE DANEMARK 70B,  
1060 SAINT-GILLES

 **CNAPD**  
COORDINATION NATIONALE  
D'ACTION POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE

 **LES**  
**AMIS**  
DU MONDE  
DIPLO  
MATIQUE

**BELGIQUE**

## La Mrax s'installe à Liège

Le **Mrax** a célébré le samedi 05 Novembre 2022, l'ouverture de sa deuxième Locale en Wallonie, notamment à Liège, après celle de Mons.

Avoir un encrage locale et promouvoir les contacts rapprochés avec ses bénéficiaires dans le but d'écouter, informer, former et lutter contre << *le racisme, les racismes et toutes formes de discriminations qui sont par ailleurs des combats permanents avec de grands enjeux sociétaux* >> a exprimé ainsi **Esther Kouablan**, Directrice du **Mrax**.

Le **Mrax** à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à la **Sécrétaire d'Etat Sarah Schlitz** et son **Conseiller politique Vincent Hitabatuma** pour leur soutien et disponibilité, aux membres de la société civile, aux partenaires ainsi que les bénévoles du **Mrax** de par leur engagement sans faille pour une société exemptée de racisme(s) et de discriminations.



---

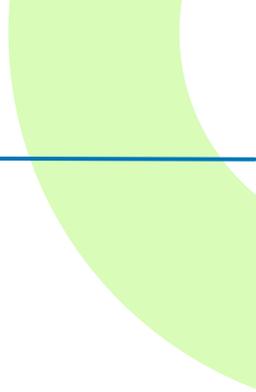
## MAWDA, ça veut dire tendresse

Le **Mrax** était présent au **Théâtre National Wallonie-Bruxelles** dans le cadre de la représentation théâtrale de l'histoire de **Mawda**, ce dimanche 04 décembre 2022, Dans le cadre de son projet soutenu par la Cellule Égalité des chances du SPF Justice.

Cette représentation relate le long et difficile périple de la famille de **Mawda** ainsi que la mort tragique de cette dernière, d'une balle dans la tête, due à un tir policier sur une autoroute à Mons, le **17 mai 2018**.

Tous nos remerciements aux actrices, acteurs, metteur.(euse.s) en scènes, producteurs(trices), et tout autre personne ayant concouru à la réalisation de cette pièce. Le **Mrax** apporte son soutien indéfectible afin que l'histoire de **Mawda** continue de résonner et que toutes les injustices subies par sa famille de ne puissent plus se reproduire.





# MRAX ASBL

Le **MRAX** est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de juifs résistants communistes.

***Rue de la poste, 37 BE- 1210 Bruxelles***

***Tel : +32 (0)2 209 62 50 - Fax : + 32 (0)2 218 23 71***

***Courriel : [mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be)***

***Site internet : [www.mrax.be](http://www.mrax.be)***

***N° entreprise : 0415.750.215***

***N° compte : BE67 0012 3298 5487***

